



Affectation de Showkutally Soodhun comme ambassadeur en Arabie Saoudite



Incohérences, cover-up ou mensonges ?

- Rhafic Janhangeer: « Un 'roving' ambassadeur n'a pas les mêmes privilèges qu'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire »
- De janvier à décembre 2020 : Des dépenses avoisinant les Rs 13 millions en faveur de l'ambassadeur Soodhun

Traitement des dialysés à l'hôpital de Souillac

Véritable carnage

- «Pe avoye nou l'abattoir»,
dénoncent des patients

Trilock Dwarka



INTERVIEW

« Trouver l'équilibre
entre la liberté
d'expression et une
certaine anarchie »

Kevin Teeroovengadum, économiste



« Que le ministre
des Finances soit un
'game changer' ! »



Après un congé forcé
de huit mois du port

Le retour du capitaine Barbeau contesté

Agression mortelle à St. Pierre

La famille Nuthoo
réclame justice
pour leur père,
Abdool Cader





Nutrihealth Co Ltd

- Good for all grown ups
- 100% more energy for elders
- Stay young all the way up to 75 years
- Defy 100 more diseases to stay fit



StaYoungTM

Deevan75TM

Daily Protein Shake
Elaichi Flavour

Good for all grown ups

100% Vegetarian

Improve concentration & prevent mental fog

Helps to active brain and increase IQ

No added sugar

Improve immunity

Helps to increase stamina power & strength

100% more energy

Helps to improve work capacity & performance

Suitable for diabetics

Defy diseases

Strengthen bones

The only Nutritional Supplement with 75 Bionutrients

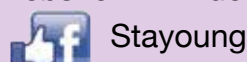
Recommended for

- Weak People
- Obese People
- Senior Citizens
- Sports Person
- Trainers
- Body Builders
- Exercise Enthusiast
- School Goings

Stayyoung



Website: www.deccanhealthcare.mu



Exclusive Representative: **Nutri Health Co Ltd**

54, Madeleine House
SSR Street, Port Louis (Next to MCB)

Contact: **216 0602 / 5 798 8773 / 5 784 4488 / 5 714 4845 / 5 973 2996**
Email: nutrihealthmauritus@gmail.com

Affectation de Showkutally Soodhun comme ambassadeur en Arabie Saoudite

Incohérences, cover-up ou mensonges ?

Plus Alan Ganoo tente de défendre le bouillant Showkutally Soodhun, plus il s'emmêle les pinceaux. À une question du député Eshan Juman à l'Assemblée nationale cette semaine-ci, le ministre des Affaires étrangères a tenté d'esquiver les questions, tout en donnant des réponses très vagues. Une chronologie des événements nous permet toutefois de relever plusieurs incohérences concernant toute cette affaire. S'agit-il de cover-up ou de mensonges ? Que nous cherche-t-on à cacher ?

23 mars 2021 : Répondant à une interpellation du député Patrick Assirvaden, Alan Ganoo soutient que Showkutally Soodhun est ambassadeur itinérant avec résidence à Maurice pour le Kuwait, Bahreïn et les Émirats Arabes Unis depuis le 25 janvier 2021. Il ajoute, suite à une question supplémentaire, que Soodhun était « *previously* » accrédité comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de l'Arabie Saoudite, soit entre le 17 janvier 2020 et le 24 janvier 2021.

23 mars 2021 : Le même jour, le rapport de l'Audit révèle, au sujet des gaspillages publics, que Rs 1,2 million représentant des « *prepaid rent* » n'ont pu être récupérées à la suite d'une « *early termination of lease of premises* ». « *The Ministry informed NAO that for Riyadh Mission, as per contractual terms, no claim can be made by the lessee in case of early departure except for force majeure, and that the former Ambassador was recalled to the country following Government decision* ».

23 mars 2021 : Toujours le même jour, Showkutally Soodhun monte au créneau, à la suite des articles de presse titrant qu'il n'est plus ambassadeur de Maurice en Arabie Saoudite, et se défend. Il maintient, dans un entretien téléphonique accordé à un site d'informations, être toujours « *full-fledged ambassador* » auprès du Royaume saoudien, les Émirats Arabes Unis, Bahreïn et Kuwait.

25 mars 2021 : Deux jours plus tard, soit le 25 mars 2021, une cérémonie de remise de 50 tonnes de dattes par le Consul Général du Royaume d'Arabie Saoudite, M. Ahmed Abdulaziz M. Bin Salamah, se tient à l'AMB



à Moka. Showkutally Soodhun brillait par son absence à cet événement où trois ministres du gouvernement étaient pourtant présents. Ce qui alimente davantage la polémique.

25 mars 2021 : Dans une lettre à en-tête de l'ambassade de Maurice à Riyadh, Showkutally Soodhun exige des excuses publiques de Patrick Assirvaden. Ce dernier avait voulu savoir au Parlement, le mardi 23 mars, si Soodhun avait été déclaré « *persona non-grata* » en Arabie Saoudite. Un « *move* » qui est mal vu dans le monde diplomatique. Fait notable cependant, le signataire se présente toujours comme « Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary of the Republic of Mauritius to Saudi Arabia, United Arab Emirates, Bahrein and Kuwait ».

25 mars 2021 : Le ministère des Affaires étrangères sort enfin de son silence en fin d'après-midi, suivant la lettre ouverte de Showkutally Soodhun émise le matin, et tente de voler au secours de ce dernier. Malheureusement, le communiqué contredit le principal intéressé. « *In December 2020, Cabinet decided that Ambassador Soodhun*

be appointed as Roving Ambassador with residence in Mauritius to the Kingdom of Saudi Arabia [...] as it was considered that the Ambassador would be in a better position to coordinate with all stakeholders with respect to crucial projects ». Comme souligné, le communiqué le mentionne comme étant désormais ambassadeur itinérant alors qu'il s'était le matin même présenté comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire et deux jours auparavant comme « *full-fledged ambassador* ».

20 avril 2021 : Au Parlement, Alan Ganoo répond qu'une note verbale a été envoyée au ministère saoudien des Affaires étrangères pour leur faire part du « *change in residency* » de l'« *Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary* » Showkutally Soodhun de Riyadh à Maurice. Pressé de questions, il répondra que cette note verbale a été envoyée le **1 mars 2021** alors que la décision avait été prise par le gouvernement depuis décembre 2020. Deux faits qui sautent aux yeux :

1. Alan Ganoo évoque un « *change in residency* » alors qu'il s'agit en réalité d'un « *change in status* ». Ce qui n'est pas du tout la même chose.
2. Alan Ganoo présente Soodhun comme « *Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary* », contredisant le communiqué émis par son ministère le 25 mars 2021 où il affirme que Soodhun est désormais « *Roving Ambassador* ». Cela après sa déclaration initiale du 23 mars 2021 où il faisait état de « *previously ambassador* ». Which is which ?

De janvier à décembre 2020

Des dépenses avoisinant les Rs 13 millions en faveur de l'ambassadeur Soodhun

Rs 12 923 768. 72. C'est le montant que l'État mauricien a déboursé en faveur de Showkutally Soodhun de janvier à décembre 2020. Il officiait, durant cette période, comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Maurice à Riyadh. Outre des salaires totalisant Rs 1, 6 millions, il a aussi bénéficié de plusieurs allocations. Rien que ses « *foreign service allowance & entertainment allowance* » ont coûté ... Rs 3, 2 millions pour un an seulement ! La location de sa résidence a coûté aux contribuables mauriciens Rs 3 millions. D'ailleurs, le

rapport de l'Audit a relevé des gaspillages de fonds publics concernant cette même location.

Autre dépense qui fait sourciller : Rs 1, 9 millions dépensées pour l'achat des meubles. Qu'en fera-t-on avec maintenant qu'il n'y a même plus d'ambassadeur résidant à Riyadh ? Un montant de Rs 138 574 dépensé pour la location de voitures est aussi pointé du doigt alors que notre mission diplomatique à Riyadh dispose de deux berlines flambant neuves, dont une Jaguar et un BMW X6. Les dépenses liées à ses voyages et ses per diems, totalisant Rs 1, 4 millions, font

tout autant tiquer. Combien de voyages a-t-il donc pu faire en un an ?

Les dépenses médicales de Showkutally Soodhun, de l'ordre de Rs 275 000, donnent lieu à certaines interrogations. Certains se demandent même s'il ne faut pas que dorénavant les ambassadeurs soient soumis à un « *fitness test* », comme le sont des officiels, avant leur nomination. Ce qui éviterait aussi des problèmes comme ceux rencontrés avec la Haute Commissaire de Maurice en Inde, Maya Hanoomanjee, qui fait du télé-travail à partir du sol mauricien pour des raisons de santé.

SN	ITEMS	SAR	MUR
1	SALARY	157,717.13	1,656,029.87
2	FOREIGN SERVICE & ENTERTAINMENT ALLOWANCE	311,465.71	3,270,389.96
3	INTERNET & TELEPHONE ALLOWANCE	33,271.64	349,352.22
4	WARM CLOTHING ALLOWANCE	1,332.00	13,986.00
5	TRANSFER GRANT	8,364.73	87,829.67
6	BAGGAGE ALLOWANCE		15,218.00
7	RENTAL OF RESIDENCE	286,048.00	3,003,504.00
8	ELECTRICITY	13,072.50	137,261.25
9	CLEANING OF VILLA	29,638.85	311,207.93
10	FURNITURE PURCHASED	183,142.63	1,922,997.62
11	REFUND OF MEDICAL EXPENSES	26,190.48	275,000.04
12	GIFTS	18,099.00	190,039.50
13	AIR TICKET & TRAVELLING	71,921.73	755,178.17
14	PER DIEM SUBSISTENCE ALLOWANCE	62,694.23	658,289.42
15	RENTAL OF CAR	13,197.53	138,574.07
16	FUEL & MAINTENANCE OF CAR	12,866.00	138,911.00
	TOTAL	1,053,206.03	12,923,768.72



Après un congé forcé de huit mois du port

Le retour du capitaine Barbeau contesté

Après huit mois de congé forcé, le capitaine Louis Gervais Barbeau a repris du service au H. Ramnarain Building à Mer Rouge, en milieu de cette semaine suivant une décision du Board de la 'Mauritius Ports Authority' (MPA). Le Port Master avait été contraint, tout comme son adjoint Kavidev Newoor, de prendre ses distances du port depuis le 5 septembre 2020 suivant la polémique entourant le naufrage du remorqueur Sir Gaëtan où quatre personnes, incluant le capitaine Bheenick dont le corps n'a jamais été retrouvé, avaient trouvé la mort.

Le come-back du capitaine Barbeau au port ne fait cependant pas l'unanimité parmi les employés. Ces derniers le tiennent responsable du naufrage de Sir Gaëtan car il savait pertinemment bien que ce 'tug' n'était pas apte à entreprendre des opérations jugées périlleuses. Bien qu'aucune charge, provisoire ou formelle, n'avait été retenue contre le Port Master à la suite de son interrogatoire « *under warning* » par le CCID en septembre 2020, les employés du port étaient d'avis que la direction de la MPA attendrait au moins les conclusions de l'enquête départementale mise sur pied par la MPA avant que le capitaine Barbeau ne soit appelé à reprendre du service.

Or, jusqu'ici, il n'y a eu aucune information officielle sur les retombées sur cette enquête interne qui devait être présidée par un ancien magistrat. Malgré nos nombreux appels à la MPA au courant de la semaine, personne n'est revenu vers nous pour éclairer nos lanternes. De source confidentielle, nous apprenons toutefois qu'il n'y a jamais eu d'enquête interne hormis un rapport audité. Ce qui provoque des grincements de dents parmi les employés.

Dans un communiqué officiel émis hier, la 'MPA Marine And Other Staff Union' (MPA-MAOSU) dit d'ailleurs contester le retour éhonté du capitaine Barbeau. « *Le syndicat ne se taira point devant la tournure des événements. Nous avons, au lendemain du drame, porté des accusations graves et surtout explicites à l'encontre du Port Master en fonction et de son adjoint. Nous maintenons ces accusations* », insiste Jean Yves Chavrimootoo, négociateur syndical. Il prévient : des documents incriminants seront rendus publics. « *Nous exigeons la suspension de tous les membres du Top Management de la MPA ayant eu connaissance des dits rapports* », poursuit-il.

Entretemps, le CCID a déjà bouclé son enquête. Le rapport, nous confirme l'Inspecteur Shiva Coothen du Police Press Office, est en phase de rédaction et sera bientôt envoyé au bureau du DPP. Les travaux de la 'Court of Investigation', instituée pour faire la lumière pour le tragique accident survenu le 31 août 2020, peinent, de leur côté, à démarrer, un des assesseurs s'étant désisté avant le confinement. Le moindre qu'on puisse dire, c'est qu'on doit encore s'armer de patience avant de voir éclater la vérité.

Des crèches réclament qu'ils puissent opérer pendant le confinement

La fermeture des crèches et autres garderies causent plusieurs inconvénients pour beaucoup de parents qui n'ont pas d'autre choix que de travailler durant cette période de confinement. Avec des milliers de 'Work Acces Permit' (WAP) qui ont été délivrés, il semblerait que les crèches n'aient pas été incluses dans la liste des entités éligibles pour le WAP.

Le gérant d'une crèche dans le sud du pays dénonce le fait que certaines crèches et garderies opèrent secrètement alors que d'autres ne le peuvent pas. « *La loi bizin pareil pou tou dimoune* », s'insurge-t-il. Selon lui, la ministre de tutelle doit savoir que cela peut occasionner des problèmes pour les parents qui travaillent. « *Ban parents pe obliger fer baby-sitter vine lakaz. Eski ban baby-sitter la vacciner ? Eski zot ena ene formation pou vey zenfant ?* », s'interroge notre interlocuteur.

Pour ce gérant, les 'frontliners' qui ont des enfants sont particulièrement concernés. Ils doivent toujours trouver un moyen ou un autre de laisser leurs enfants chez des proches.

Ancien diplomate et ambassadeur maintenant à la retraite, Rhafic Janhangeer a publié dans la presse deux articles intitulés « *Riyadh – A Tale of Two Ambassadors* » et « *Riyadh – A Tale of No Ambassador* » en janvier 2020 et avril 2021 respectivement. Il se dit particulièrement interpellé par notre mission diplomatique à Riyadh en Arabie Saoudite car il y a eu des situations inédites, voire inacceptables sur le plan diplomatique. Il nous en parle...

Q : Pourquoi notre mission diplomatique à Riyadh vous interpelle-t-il autant ?

Comme tout diplomate de carrière, j'ai suivi avec intérêt la décision politique, suivant une promesse électorale visant à faire du lobbying auprès d'une section de la population, du gouvernement mauricien d'ouvrir une mission diplomatique en Arabie Saoudite. C'était la première fois que Maurice ouvrait une ambassade dans un pays arabe pur-sang. Je dois ici rendre hommage à M. Soodhun qui a tout mis en œuvre pour l'ouverture de cette ambassade.

Ceci dit, je suis interpellé parce qu'à un certain moment, plus précisément en janvier 2020, il y a eu deux ambassadeurs en même temps (ndlr : *Iqbal Latona et Showkutally Soodhun*) à Riyadh. Une situation qui est peut-être unique dans les annales diplomatiques. Comment se fait-il que le ministère des Affaires étrangères, qui est pourtant aguerri à ce type de démarche, n'ait pu intervenir à temps pour que l'ambassadeur sur place ne quitte son poste avant que l'autre n'arrive ? C'est du jamais vu ! Une telle situation peut arriver dans un pays où il y a eu un coup d'état et où l'ambassadeur en poste n'est plus désirable. Sinon, une telle situation est très rare. On a été la risée du monde diplomatique.

Q : La note verbale faisant état du changement de statut de Showkutally Soodhun envoyée au ministère saoudien des Affaires étrangères est intervenue deux mois après sa nomination comme ambassadeur itinérant. Est-ce normal ?

Normalement, le mouvement d'un ambassadeur est toujours communiqué au ministère des Affaires étrangères et au corps diplomatique, tout en indiquant l'officier qui fera l'interim en son absence. C'est une pratique établie par la Convention de Vienne à laquelle nous sommes tous régis. S'il n'y a pas eu de communication officielle par l'ambassadeur en poste pour dire qu'il quitte le pays, c'est une faute grave. Tout comme c'est une faute grave quand il y a deux ambassadeurs en poste dans un pays hôte.

Q : Showkutally Soodhun n'a pas vraiment quitté puisqu'il est toujours ambassadeur itinérant en Arabie Saoudite. C'est un simple changement de statut, n'est-ce pas ?

Un ambassadeur est le représentant par excellence de son pays et de son Président ou chef d'État. C'est lui l'interlocuteur privilégié entre les deux pays. Or, un changement de statut de résident à itinérant comporte des implications et doit être sujet à des consultations entre les deux pays. C'est la procédure normale. Maintenant que le pays hôte a été informé que l'ambassadeur qui y est affecté n'est désormais

Questions à...

Rhafic Janhangeer

« Un 'roving' ambassadeur n'a pas les mêmes privilèges qu'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire »

qu'itinérant, il faudra attendre sa réponse.

Q : Quelles sont justement les implications liées à la rétrogradation de ce statut ?

Dans la diplomatie, il y a des règles à respecter. Un ambassadeur représente son Président ou chef d'État. Il peut donc rencontrer des chefs d'État ou des officiers de son rang. Par contre, un junior n'a pas les mêmes privilèges. Un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire a un certain 'reach' qu'un ambassadeur itinérant n'a pas. Ce dernier ne peut pas avoir les mêmes facilités que l'autre. Ceci dit, si un ambassadeur part sans donner une quelconque explication, cela veut dire que nous avons un gros problème. Pourquoi Maurice a-t-il rappelé son ambassadeur ? Ce n'est pas une mince affaire.

Q : La raison officielle évoquée par Showkutally Soodhun, c'est que les dossiers peinaient à bouger. Cet argument tient-il la route ?

C'est un argument farfelu, selon moi. Si un ambassadeur dit qu'il n'arrive pas à faire bouger les dossiers, c'est qu'il fait son propre *mea culpa*. Cela sous-entend qu'il a failli à sa tâche. Il faut aussi voir les choses dans son contexte. Le monde arabe est très différent de l'Europe et de l'Asie. Les Arabes ont leur propre culture. Il ne faut pas les bousculer. C'est une société extrêmement conservatrice et il faut faire doublement attention à ce qu'on dit et fait pour ne pas les froisser et blesser leurs subtilités. On ne peut pas prétendre y faire des choses. On va essayer de faire les choses. Ce sont eux qui décident puisque nous ne sommes que des demandeurs. Je dois faire ressortir que les diplomates travaillent d'ordinaire dans la discrétion et le discernement. Si un ambassadeur commence à se plaindre que les choses ne marchent pas, c'est très grave.

Q : Discrétion et discernement ne riment pas avec Showkutally Soodhun ?

Il faut comprendre qu'un diplomate n'est pas un politicien. Celui-ci doit mettre de côté son manteau politique s'il veut être diplomate. Un politicien opère différemment. C'est dans son intérêt que le peuple sache ce qu'il fait puisqu'il a été élu pour travailler et il doit lui rendre des comptes pour pouvoir être réélu. Mais cela ne marche pas ainsi dans le monde diplomatique où c'est la discrétion, et pas les grandes annonces, qui prime. Une différence de taille qui garantit que les relations entre deux pays ne se froissent pas.

Réalisé par

■ Zahirah RADHA



Up

Le bénévolat

Saluons toutes ces ONG et autres bénévoles qui ont fait plusieurs dons aux Mauriciens se trouvant en difficulté en ce temps de confinement. Une initiative fort louable qui mérite tout notre respect.



C'est écrit

"Confronted with this proposal to rein in, control and ultimately regulate citizens' civil liberties, we are faced with a government that champions a culture of opacity, impunity and non-accountability. The latest episodes speak volumes. The multiple times that the Speaker has ordered out opposition MPs, refused PQs that might embarrass the executive and his unequivocal bias towards the ruling majority."

Roukaya Kasenally
Lexpress.mu
21 avril 2021



A été dit

"Firstly, both NHDC and MHC are public bodies under the Public Procurement Act and therefore have to operate under its legal framework regarding its procurement, tendering processes, etc., but the new company (NdLR: New Social Living Development Ltd) does not fall under the purview of the PPA. So, it would appear that there is an attempt to bypass the PPA through this special purpose vehicle. This might lead to a 'festival de contrats' as the newspapers have been writing so much about this these days and oh, yes, we surely do not have a short memory, Mr Speaker, Sir, especially not me."

Osman Mohamed
Assemblée nationale
Mardi 20 avril



Down

Les conditions en quarantaine

Comme on le sait, le ministre de la Santé, Kailesh Jagutpal, qui semble être dans le déni, vient de refuser de mettre sur pied une enquête indépendante pour faire la lumière sur le décès de dix patients qui étaient sous dialyse au 'New Souillac Hospital'. Mais dans le jeu des questions-réponses au Parlement, nous avons eu un aperçu des conditions dans lesquelles les gens ont été maintenus en quarantaine, ce que Xavier Luc Duval, le Leader de l'Opposition, n'a pas hésité à qualifier de 'psychological torture'. Il serait grand temps que le gouvernement revoie comment sont traités ceux qui sont fourgués en quarantaine, notamment en matière de nourriture diététique pour les malades, et de connexion avec les proches.



EID
Mubarak
MEGA SALE
UPTO % OFF

Édition Spéciale Eid

Nous informons nos fidèles lecteurs, les annonceurs et tous nos partenaires que *Sunday Times* paraîtra en édition spéciale, entre le 8 et 9 mai 2021, à l'occasion de l'Eid-ul-Fitr, fête marquant la fin du jeûne du Ramadan. Elle sera célébrée le 13 ou le 14 mai.

Nous invitons ceux et celles désirant publier leurs articles, poèmes ou acrostiches dans ce numéro spécial de nous faire parvenir leurs textes par courriel (sundaytimes11@gmail.com) au plus tard le 30 avril. Quant aux matériels publicitaires, prière de faire parvenir jusqu'au 4 mai 2021.

Pour tout supplément d'informations concernant cette édition Spéciale, veuillez appeler sur le **217 8880**.

Nous sommes votre porte-parole
24h sur 24.
Faites nous parvenir vos infos, photos,
vidéos ou doléances.
Elles seront traitées en toute
confidentialité et seront publiées dans
le journal ou sur notre site web.

Whatsapp Info

5 255 3635



SUNDAY
TIMES

Questions à...

Kevin Teeroovengadum, économiste

Q : Moody's, dans son dernier rapport, prévoit un rebond technique de 6.5% en 2021. Est-ce un signe encourageant pour l'économie mauricienne ?

Tout d'abord, nous devons examiner le contexte mondial. En 2020, l'économie mondiale s'est contractée de 3,3%, l'Afrique subsaharienne de 1,9%, tandis que Maurice a connu la plus forte contraction depuis ces 40 dernières années, dépassant les 15%. Nous sommes parmi les 15 pires pays du monde en termes de contraction économique. Même chez nos voisins les Seychelles, qui dépendent fortement du tourisme, la contraction a été plus faible que Maurice, soit à 13,4%. Et d'autre part, puisque nous aimons nous comparer à l'Afrique, des pays comme l'Éthiopie ont connu une croissance positive de 6% alors que celle de la Côte d'Ivoire était, elle, à 2% en 2020 !

Après une telle contraction pour Maurice, il serait tout à fait normal de renouer avec une croissance positive en 2021. Cela dit, il est peu probable que la prévision de 6,5% de Moody's soit atteinte, et si jamais elle le sera, elle dépendra de la façon dont nous redémarrons rapidement le secteur du tourisme. Cela dit, à l'avenir, il sera insensé de répéter les mêmes erreurs que nous avons l'habitude de faire avant la crise de Covid-19, où nous ne regardions que le taux de croissance du PIB. Pour moi, ce n'est pas le montant qui compte, mais c'est la qualité de la croissance économique qui est plus importante. Un taux de croissance élevé dû aux projets qui n'ont pas de sens comme on en a vu pendant des années et l'augmentation de la dette au niveau des pays est une stratégie suicidaire.

Q : L'impact sur notre économie sera-t-il donc plus sévère que celui qu'anticipe Moody's ?

Dans cette crise économique sans précédent, un certain nombre de pays sont plus vulnérables que d'autres, comme c'était le cas pour la Grèce après la crise financière des années 2007/08. Étant donné que Maurice n'a pas fait les réformes structurelles indispensables au cours de la dernière décennie, le pays devra faire face à un certain nombre d'obstacles au cours des 5 prochaines années et le processus de reprise sera beaucoup plus lent qui prendrait de nombreuses années avant de revenir aux niveaux de 2019.

Je ne serai pas surpris que le taux de croissance pour cette année 2021 soit inférieur aux attentes de Moody's, car nous sommes actuellement confrontés à un certain nombre d'obstacles qui incluent la 2ème vague, le programme de vaccination qui est lent, et aussi l'incertitude concernant l'ouverture des frontières et l'arrivée des touristes. Il ne faut pas oublier non plus qu'on est toujours sur cette fameuse liste grise.

Q : Quels sont les risques qui sont associés à cette crise économique ?

Plus nous tardons à boucler le programme de vaccination et plus nous attendons d'ouvrir les frontières, la reprise économique sera plus impactée. Déjà, nous avons vu que Moody's a souligné le fait que notre PIB par habitant a pris un coup de 10 ans. Je pense que les Mauriciens ne sont pas conscients de cette réalité. En outre, un certain nombre d'entreprises, en particulier dans le secteur du tourisme, sont lourdement endettées et nous l'avons vu également au niveau individuel, où selon *Statistics Mauritius*, de plus en plus de Mauriciens ont des problèmes à honorer leurs engagements financiers. Environ 76% des ménages ont déclaré avoir des difficultés à faire face aux dépenses de



« Que le ministre des Finances soit un 'game changer' ! »

leur ménage avec leur revenu mensuel. On voit déjà les signes d'une crise sociale. Il faut arrêter de se voiler la face.

Q : Le gouvernement fait-il assez d'efforts pour nous sortir de ce marasme économique ?

Je pense sérieusement que le gouvernement s'est attaqué à tort au problème dès le début de la pandémie Covid-19, il y a un an. Il aurait dû se montrer plus transparent pour obtenir la confiance de la population, en entreprenant les sacrifices nécessaires au niveau des parlementaires. Malheureusement, nous avons entendu un certain nombre d'affaires de corruption présumées qui ont ensuite conduit aux conclusions du rapport d'audit national. Il n'y a pas eu un mois où nous n'avions pas eu de saga.

J'espère maintenant que les autorités seront réalistes et pragmatiques face à la situation et je prie pour que le prochain budget annoncé par le ministre des Finances se traduise par une véritable vision et qu'un plan d'action soit présenté pour relancer notre économie. Nous avons besoin d'une vision audacieuse et, plus important encore, des bonnes personnes pour l'exécuter.

Q : Qu'entendez-vous par une 'vision audacieuse' ?

J'espère que le ministre des Finances s'engagera à prendre des décisions nécessaires, voire impopulaires, une fois pour toutes pour que le pays puisse avoir un meilleur avenir. Il faut qu'il ose. Par exemple, nageons contre-courant et faisons de Maurice un endroit où la fiscalité soit simplifiée et rendue plus légère. Arrêtons avec tous ces gaspillages au niveau de l'État ou des sociétés contrôlées par l'État. Il faut tacler le problème de corruption. Il faut aussi investir massivement dans la technologie, la digitalisation, la formation, la santé et les recherches au lieu de jeter de l'argent dans le béton ! Il faut rouvrir le pays en attirant

US\$1 Milliard de Foreign Direct Investment (FDI) par année. Et après, allons-y de l'avant avec toutes les réformes qu'il fallait faire depuis plusieurs années.

Q : En parlant de réformes, quelles devraient être, selon vous, les priorités ?

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus réfléchir en termes de priorités, car nous n'avons plus le luxe de choisir les priorités que nous aborderons. Nous avons attendu si et même trop longtemps et maintenant, dans cette crise, nous devons aller de l'avant avec toutes les réformes en les traitant en parallèle. Le gouvernement et le ministre des Finances doivent privilégier la transparence, surtout concernant l'état réel de l'économie, les défis à venir, les sacrifices que nous devons tous faire, et également s'assurer qu'il y ait une vision cohérente pour le pays.

Il y a un an, j'ai dit que cette crise allait avoir de profondes cicatrices économiques pour Maurice et c'est pourquoi j'ai plaidé pour que les autorités soient transparentes, car c'est la seule façon de convaincre tout le monde d'accepter les souffrances qui découleront de ces réformes indispensables pour un meilleur avenir.

Q : Compte tenu de la faible marge de manœuvre avec des recettes fiscales qui devraient être en dessous des Rs 90 milliards, comment le ministre des Finances doit-il financer son plan de réformes ?

Je dois admettre que ce sera une tâche très difficile pour le ministre de financer les plans de réformes. Il existe diverses méthodes classiques qui incluent l'augmentation des impôts (directs et indirects), la réduction des gaspillages que nous avons vus dans le dernier rapport de l'audit, la lutte contre la corruption où nous voyons l'État perdre beaucoup d'argent, prioriser les dépenses publiques pour les projets importants, d'arrêter de dépenser l'argent public pour financer des projets à pertes, la vente d'actifs appartenant à l'État, emprunter encore plus et aussi attirer des investissements de l'étranger. Soyons clairs, il n'y a pas de formule magique ni de solution miracle. Nous devons nous attaquer à des solutions à plusieurs volets.

Q. La réforme du système de pension revient sur le tapis. Peut-on se permettre d'aller de l'avant avec une telle réforme dans le contexte actuel ?

Nous devons le faire une fois pour toutes, aussi difficile que cela puisse paraître. Soyons transparents envers la population, expliquons-lui comment la réforme doit être faite et allons-y. Nous devons arrêter de tourner autour du pot. Permettez-moi de vous dire que la Grèce a fait la même erreur pendant des années jusqu'à ce qu'elle entre dans sa crise économique en 2008 et qu'elle soit obligée de la faire, avec l'assistance du FMI. Alors ne faisons pas la même erreur. Le ministre des Finances doit agir comme un décideur et non comme un politicien. Je souhaite qu'il puisse être ce 'game changer' qui va marquer l'histoire de Maurice.



Trilock Dwarka

« Trouver l'équilibre entre la liberté d'expression et une certaine anarchie »

Q : Comment réagissez-vous à la proposition de l'ICTA de contrôler le contenu des échanges sur les réseaux sociaux ?

Il y a la pandémie de la Covid-19 dans le monde. Il y a également comme une épidémie parallèle touchant, elle, des gouvernements dans différentes régions du monde qui veulent à tout prix mieux contrôler les réseaux sociaux. Cette fébrilité s'est accentuée après la déclaration du co-fondateur de Facebook, Mark Zuckerberg, qui a affirmé son incapacité à faire respecter ses propres directives sur Facebook tout en demandant aux gouvernements et aux instances de régulation de jouer un rôle plus actif dans la régulation de l'Internet. N'oublions pas le contexte, notamment certains événements tels que la tragédie de Christchurch ou le meurtrier avait diffusé en direct son massacre dans des mosquées, l'assassinat de Samuel Paty en France avec des messages échangés sur Facebook avant le crime ainsi que d'autres messages susceptibles de nuire à l'intérêt public...

Ces exemples cités d'ailleurs dans le document de consultation de l'ICTA, sont très présents dans l'esprit des gens, au-delà des frontières. Chaque pays improvise sa solution face à ces dérives. Au Lesotho, le gouvernement n'a pas trouvé mieux que de demander aux utilisateurs de réseaux sociaux comptant plus de 100 'followers' ou d'amis de se faire enregistrer comme des 'internet broadcasters' pour être régis par les mêmes règlements qui s'appliquent aux chaînes de radio et de télévision ! L'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya et d'autres pays de notre région ont adopté des lois régissant les réseaux sociaux qui portent atteinte à la liberté d'expression et aux droits numériques.

Je constate que l'ICTA sort enfin, sous l'impulsion de son président, Dick Ng Sui Wa, de sa torpeur quasi-décennale, pour nous proposer une consultation sur les échanges sur Facebook car, pour beaucoup de Mauriciens, l'Internet, c'est surtout Facebook. Je reste persuadé cependant que l'ICTA aurait pu mieux faire les choses. La direction de l'ICTA aurait dû expliquer dans une présentation à la presse le cadre de sa démarche et ses objectifs dans un langage moins technique tout en soulignant, comme elle l'a fait dans son document de consultation, les dangers qui guettent notre société multiculturelle en cas d'abus sur les réseaux sociaux. La soudaine publication d'un document peu accessible au public tout en entrant dans certaines considérations, suggestives du but recherché, pourrait nuire au projet qu'elle souhaite mener à bon port.

Q : Y a-t-il une urgence, dans le contexte actuel qui est dominé par la Covid-19, de réglementer les réseaux sociaux ?

Il y a des urgences sur plusieurs fronts à Maurice et ailleurs. Peut-être qu'il faudrait hiérarchiser les priorités. Le monde est frappé en même temps par un certain nombre de crises – la pandémie de la Covid-19 et ses conséquences sur l'économie, le chômage et l'appauvrissement, la dégradation de notre système écologique et par bien d'autres crises encore.

L'ICTA a voulu peut-être soulever des questions sur un outil de communication qui est devenu incontournable dans notre société, mais ces réponses doivent être trouvées dans le temps dans un esprit de consensus. Cette consultation reste donc la bienvenue car elle permet de lancer un débat qui doit être contradictoire sur un sujet d'une grande importance. Bien que je ne souscrive pas totalement aux solutions proposées,

A lors que les critiques fusent de toutes parts concernant les propositions d'amendements à l'ICT Act, Trilock Dwarka, consultant en communication, ex-Directeur Général de la MBC et ancien président de l'ICTA et de l'IBA, jette, lui, un regard plus objectif sur toute la question. Il évoque notamment l'importance de réglementer les réseaux sociaux, notamment Facebook, en insistant toutefois que des solutions doivent être trouvées et prises dans le dialogue et le consensus. Il s'attarde aussi sur des solutions qui pourraient, selon lui, être appliquées...

Propos recueillis par
■ Zahirah RADHA

je frémis à l'idée de voir mes enfants, comme beaucoup d'autres, accéder dans un avenir pas trop lointain à Facebook avec ses bienfaits, ses outrances, ses dérives.

Facebook donne une voix potentiellement à chaque citoyen et constitue un espace d'expression et de liberté formidable mais il me paraît nécessaire d'explorer les pistes pouvant éviter que certains continuent à faire l'apologie du crime et de la haine sur des réseaux sociaux.

Q : Après les amendements déjà apportés à la section 46 de l'ICT Act en 2018, la liberté d'expression sera-t-elle davantage menacée avec des nouvelles propositions d'amendements ?

L'ICTA est un régulateur technique et économique. L'IBA est un 'content regulator'. En inscrivant les dispositions relatives à la réglementation du 'harmful and illegal content' sous la Section 18(m) de l'ICT Act, on a fait de l'ICTA un régulateur hybride. Ces lois, aujourd'hui dépassées, ont motivé les deux instances de régulation à rechercher une fusion car l'IBA est plus apte à s'occuper des contenus qui sont proposés sur les plateformes médiatiques et virtuelles. Pour revenir à la question de liberté d'expression, on aurait pu solliciter l'avis de la Cour des droits de l'homme et des peuples, une instance judiciaire de l'Union Africaine, sur ces amendements. Il me paraît presque certain que cette Cour aurait recommandé au gouvernement mauricien de revoir sa copie.

Il existe d'ailleurs au niveau de la CRASA, aile télécom de la SADC comme au niveau de la structure de concertation sur la régulation au sein de la COMESA, des modèles de réglementation de services de télécommunications électroniques, incluant l'Internet. Notre ICT Act doit pouvoir s'inspirer de ces modèles qui répliquent des normes admises dans les pays perçus comme étant les plus démocratiques du monde.

Q : Certains évoquent une « légalisation du voyeurisme du gouvernement ». Est-ce justifié, selon vous ?

Ce serait prématuré de tirer des conclusions à ce stade car un document de consultation n'est pas une ébauche de loi. Il serait d'ailleurs souhaitable pour le public de prendre connaissance de la synthèse des commentaires et avis exprimés suite à cette consultation avant que l'ICTA ne soumette ses recommandations au gouvernement. Dans une société ouverte, transparente et privilégiant le dialogue, même les recommandations qui suivent sont normalement publiées sur le site web du régulateur, comme c'est le cas avec la



TRAI (Telecom Regulatory Authority of India) en Inde.

Tout gouvernement, il est vrai, a tendance à jouer à Big Brother sur le plan de la surveillance des citoyens mais ouvrons grand les yeux. Le voyeurisme se fait à notre insu par Facebook lui-même. En vous inscrivant sur ce réseau social, vous donnez carte blanche à des entreprises pour vous cibler avec leurs produits et à Facebook de monnayer votre présence sur son réseau. Grâce donc à vous et au 'digital advertising' sur Facebook et sur d'autres réseaux sociaux qui lui appartiennent, Mark Zuckerberg compte aujourd'hui une fortune de plus de 100 milliards de dollars et peut avoir un agenda où les normes relatives à la protection de données personnelles ne sont pas respectées comme vous l'entendez.

Q : N'y a-t-il pas d'autres moyens moins intrusifs pour prévenir les abus sur les réseaux sociaux ?

Disons tout d'abord qu'il y a eu au niveau de l'ICTA, un certain abandon, depuis sa création, par rapport à ses responsabilités sous la Section 18(m). L'ICTA ne peut continuer à rester un acteur passif qui se contente d'attendre qu'on lui dise ce qui se passe sur la Toile. C'est une posture découlant du peu d'importance que l'on accordait généralement aux réseaux sociaux autrefois mais aussi d'un constat d'impuissance au niveau de l'ICTA quant à la réglementation de façon efficace du contenu sur la Toile. On peut cependant mitiger les choses. N'attendons pas, comme Anne, la fusion ICTA/IBA.

Le mécanisme de monitoring de l'IBA pourrait être étendu à l'ICTA, au moyen d'un accord, afin que celle-ci puisse identifier un contenu illicite au regard de nos lois. En cas de délits touchant, entre autres, à l'ordre public ou à la paix intercommunautaire sur Facebook, l'ICTA pourra agir avec promptitude et demander aux auteurs concernés le retrait immédiat du post ou des échanges incriminés qui auraient été portés à sa connaissance sur une base quotidienne. L'ICTA peut, identifier avec le concours des fournisseurs d'accès à l'Internet et des opérateurs télécoms, moyennant un assouplissement de nos lois, l'adresse IP des utilisateurs 'bona fide' incriminés.

Pour les 'fake profiles', surtout ceux hébergés à l'étranger, ce sera plus difficile. J'y reviendrai. Resteront deux choses à trancher. Les professionnels de l'ICTA ont un 'bias' en faveur des tarifs à déterminer et des licences à émettre. Ils sont réfractaires à toute idée de se mêler à une activité de régulation, controversable

de nature. J'aime voir les choses avec bienveillance - c'est peut-être un rempart contre tout autoritarisme. Le gouvernement devrait proposer un cadre participatif, crédible et indépendant mais fonctionnant sous l'égide de l'ICTA afin de mettre au pas ceux qui enfreignent la loi.

Dans le cadre donc d'une 'multistakeholder approach', un Forum National de l'Internet pourrait être mis sur pied ou siègeraient entre autres, des représentants de la Cybercrime Unit, de la Data Protection Office, de la société civile et des utilisateurs d'Internet, des ONG engagés dans le numérique, des associations des consommateurs et des universités mauriciennes, entre autres. J'estime que le risque qu'un organisme ainsi constitué soit instrumentalisé à des fins politiques serait minime.

Venons-en à la deuxième problématique. Facebook a envahi le monde avec plus de 2, 7 milliards d'abonnés aujourd'hui.

Toute solution aux problèmes que ce réseau social pose ne peut donc occulter la dimension régionale, ni celle, internationale. Maurice devrait prendre l'initiative de convoquer une réunion de concertation à l'échelle de la région – les pays de l'Océan Indien et de l'Afrique Australe – afin d'évoquer ce problème. Facebook pourrait être convié au titre d'observateur aussi bien que l'UIT (l'Union Internationale des Télécommunications) et la CTO (Commonwealth Telecommunication Organisation).

Il faudrait demander à Facebook de mettre à la disposition de cette instance, le logiciel qu'ils utilisent pour éliminer des posts vexatoires. Le Bangladesh vient de se procurer ce filtre que Mark Zuckerberg avait lui-même proposé à la Chine à un certain moment. Les modalités de fonctionnement d'une telle instance collaborative régionale devraient être définies pour assurer, en priorité, son fonctionnement selon un mode indépendant et non-politique. Revenons aux 'fake profiles' semeurs de trouble : Leurs posts seraient éliminés promptement avec ce dispositif technique. S'il est question d'un appel au meurtre sur Facebook, cette instance pourrait même aller plus loin et alerter Interpol pour obtenir des résultats.

Gardons-nous cependant de vouloir surréglementer. La baguette magique pour faire disparaître instantanément tout abus constaté sur le Net n'existe pas. Il faudra toujours trouver un point d'équilibre entre la liberté d'expression et une certaine anarchie.

Q : Êtes-vous confiant qu'une proposition visant à créer une instance collaborative sur les réseaux sociaux pourrait être acceptée sur le plan de la région ?

Nous avons un précédent datant de 2009 quand l'ICTA avait pris l'initiative d'organiser le « Digital Terrestrial Forum » sous l'égide de la CRASA à Maurice. Ce Forum avait défini les 'guidelines' par rapport à la régulation en Afrique Australe de la TNT (Télévision Numérique Terrestre), alors peu développée généralement en Afrique. Guidelines qui furent ensuite repris en Afrique de l'Est comme en Afrique de l'Ouest pour réglementer la diffusion sur le réseau de la TNT. N'oublions pas que dans la perspective qui est la nôtre, Mark Zuckerberg lui-même a appelé à l'émergence d'un cadre global commun afin que les lois régissant les médias sociaux ne soient pas substantiellement différentes d'un pays à l'autre.



Agression mortelle à St. Pierre

La famille Nuthoo réclame justice pour leur père

La famille Nuthoo, de St. Pierre, est dans l'indignation après le décès du père et chef de famille, Abdool Cader Nuthoo, 59 ans. Ce dernier avait été agressé par plusieurs individus, dont deux frères, Nitish et Ashvin Lallah, le 12 avril à St. Pierre. C'est une affaire de cœur entre la mère de ces deux frères, Coontee Lallah, et la victime, qui aurait tourné en un drame mortel. Depuis, Coontee Lalah n'a plus donné signe de vie, selon les Nuthoo.

La police a procédé à l'arrestation des deux frères Lallah, Nitish et Ashvin, âgés respectivement de 36 et de 39 ans, des habitants de St. Pierre eux aussi, et ils ont été écroués en détention préventive. Une charge provisoire d'homicide pèse sur eux. Un troisième individu, Atmansingh Chutoree, a été arrêté le 16 avril.

Les Nuthoo sont des habitants de Curmally Lane à St. Pierre. La victime, Abdool Cader Nuthoo, était père de cinq enfants, dont deux garçons et trois filles. L'un des fils, Reza Nuthoo, âgé de 25 ans, espère que justice sera faite dans ce cas.

Selon Reza Nuthoo, son père, plombier de son état, était bien renommé dans la localité et plusieurs personnes se tournaient vers lui pour leurs travaux de plomberie. Reza se souvient de son père comme d'un homme bien, qui n'a jamais eu de démêlés avec quiconque et qui passait beaucoup de temps avec sa famille à la maison. Abdool Cader Nuthoo aimait bien la pêche aussi.

Il confirme que son père avait bel et bien une liaison avec une dénommée Coontee Lalah, la mère des deux présumés agresseurs, Nitish et Ashvin

Lallah, et cela depuis l'année dernière. Mais ces derniers ne voyaient pas d'un bon œil cette relation. Reza Nuthoo nous indique que son père recevait des menaces depuis assez longtemps. Selon ses dires, depuis décembre dernier, la situation s'est empirée. Les deux frères, quand ils voyaient Abdool Cader ensemble avec leur mère dans la rue, voulaient l'agresser.

Toujours selon Reza Nuthoo, depuis février, ces derniers avaient commencé à surveiller son père. À l'époque, Reza n'était au courant de rien. Ce n'est qu'après le décès de son père qu'il devait en prendre connaissance.

Ce dernier revient sur le jour de l'agression, le 12 avril. Il était de retour chez lui vers 23 h 30. Vers les 1 h 30 du matin, son père rentre à son tour et lui indique qu'il a été sauvagement agressé. « *Ti ena zis en ti mark bleu lor so la tet. Li pa ti pe saigner narien. Li dir moi dan noir banla ine bien batte li, ek ine roule roule li embas* », poursuit notre interlocuteur.

Abdool Cader voulait consigner une déposition contre les présumés agresseurs, mais Reza le lui avait déconseillé, vu l'heure tardive.

Ce n'est que le lendemain matin que son père avait déposé une plainte à la police, mais ne s'était pas rendu à l'hôpital. Selon ses recoupements, ce n'est que quand son père était au travail qu'il s'était écroulé. C'est dans la soirée que le jeune homme est informé que son père se trouvait aux soins intensifs à l'hôpital Dr. Jeetoo. Il devait rendre l'âme peu après. L'autopsie a attribué le décès à des

blessures crâniocérébrales.

Reza Nuthoo avait ensuite appris qu'un des frères Lallah avait véhiculé quatre personnes qui ont agressé son père dans un lieu obscur.

La mère des présumés agresseurs a-t-elle disparu ?

Reza fait aussi ressortir qu'il ne pensait pas qu'une telle situation allait se produire. La mère des deux agresseurs, Coontee Lallah, venait souvent chez lui, et il est en bon termes avec le troisième fils de cette dernière. « *Li mem li dir moi ki li bien drole ki so ban frers ine fer ene zafer kumsa* », dit-il.

Selon lui, les deux présumés agresseurs sont « *impe drole* ». « *Mo pa konner ki zot gagner* », poursuit-il. Il maintient qu'ils avaient l'habitude d'agresser leur mère et qu'ils l'avaient déjà envoyée à l'hôpital. « *Zot bate mama la tout. Avoye li lopital tout* », nous indique Reza Nuthoo.

D'ailleurs, depuis le décès d'Abdool Cader, Coontee Lallah a disparu de la circulation. « *Depi mo papa ine mort, pa pe trouve li du tout* ».

Pour le jeune homme, malgré que la police ait agi promptement, il tient néanmoins à déplorer le manque de communication dont elle fait preuve. Selon lui, les policiers ont visionné les images des caméras CCTV et ont des preuves contre les agresseurs mais n'ont pas informé la famille Nuthoo comment l'agression s'est déroulée. Il maintient aussi que la mère des deux agresseurs, Coontee Lallah, était présente lorsque l'agression avait eu lieu mais que la police ne fait rien pour la retracer.

Pendant que bon nombre des Mauriciens dialysés attendent d'être vaccinés

La France passe à la troisième injection de cette catégorie de patients

Face au refus catégorique du ministre de la Santé Kailesh Jagutpal d'instituer une enquête sur la mort des patients dialysés à l'hôpital de Souillac ou en quarantaine, la colère des Mauriciens s'accroît au fur et à mesure que des dialysés montent au créneau pour protester contre le mauvais traitement auquel ils sont assujettis. Le proche d'une personne dialysée en France nous avoue que la prise en charge des patients dialysés s'y fait de façon très professionnelle. « *Une attention particulière leur est accordée comparée à Maurice* », nous dit notre interlocuteur.

Il ressort d'ailleurs selon une copie d'une correspondance en date du 12 avril 2021 qu'il nous a fait parvenir que des patients dialysés seront bientôt inoculés d'une troisième dose de vaccin alors que chez nous, bon nombre de personnes dialysées n'ont même pas fait leur premier. « *Compte tenu d'une création d'anticorps plus limitée chez les personnes immunodéprimées [...], cette troisième injection est nécessaire pour disposer d'une protection satisfaisante contre la Covid-19* », explique les responsables de ce centre français de dialyse.

Si notre interlocuteur évoque cet exemple, c'est surtout parce qu'il veut ouvrir les yeux du Dr Jagutpal et la conseillère Gaud qui aiment souvent comparer Maurice à d'autres pays quand cela leur arrange...

Messieurs, Mesdames les patients,

Dans le cadre de la campagne de vaccination pour la COVID 19, nous allons prochainement procéder à l'injection d'une troisième dose.

En effet, dans une note du 11 avril 2021 (DGS-URGENT N°2021_43), la Direction Générale de la Santé préconise une troisième dose de vaccin pour les personnes dialysées.

Compte tenu d'une création d'anticorps plus limitée chez les personnes immunodéprimées (transplantés d'organes solides, transplantés récents de moelle osseuse, patients dialysés, patients atteints de maladies auto-immunes), cette troisième injection est nécessaire pour disposer d'une protection satisfaisante contre la COVID 19. Elle doit intervenir 4 semaines au moins après la deuxième dose.

Bloquée à Dubaï depuis le 17 mars

La famille Surroop retourne enfin au pays ce samedi

Salim Surroop, son épouse Sthurayya et leur fille Shumaila étaient bloqués à Dubaï depuis le samedi 17 mars. Ils avaient quitté le pays le mardi 21 février pour l'Inde, où Shumaila Surroop devait subir une opération chirurgicale. Là-bas, la famille devait apprendre avec consternation que l'opération leur coûterait plus cher que prévu. Après un vol d'escale à Dubaï le 17 mars pour pouvoir rentrer au bercail, ils sont restés bloqués dans cet émirat où la vie est très chère. Vivant dans l'angoisse et la tourmente, les Surroop espèrent qu'ils pourront enfin prendre le vol de retour pour Maurice ce samedi 24 avril.

Les Surroop sont des habitants de la rue La Paix à Port-Louis. Shumaila souffre de 'Severe Spinal Deformity' depuis l'âge de 12 ans. C'est avec l'argent recueilli avec la générosité des Mauriciens que l'adolescente, accompagnée par ses parents, a pu se rendre à l'hôpital Apollo de Chennai en Inde pour une intervention chirurgicale qui lui permettrait de mener une vie normale.

Le 21 février, la famille Surroop met le cap pour l'Inde, croyant qu'elle allait rentrer à Maurice le samedi 13 mars, ne sachant nullement ce que leur réserve l'avenir. En Inde, la famille tombe des nues en apprenant que l'opération, en incluant les frais médicaux de Shumaila, leur coûtera Rs 140 000 de plus, soit Rs 840 000 contre le montant de Rs 700 000 initialement prévu.

Les parents de Shumaila ont dû remuer terre et ciel pour recueillir ce montant additionnel alors qu'ils ne se trouvaient pas à Maurice. « *Mo missier so ene camarade ine reussi collecter sa larzan la dan Moris, me touzour nou ti ena ban difficulter* », nous confie Sthurayya Surroop.

Cette famille a ainsi dû faire face à de nombreux problèmes, non seulement en ce qui concerne les frais médicaux mais aussi pour qu'elle puisse s'approvisionner en aliments. « *En ce qu'il s'agit de la nourriture, nous avons eu plusieurs difficultés, sans compter que c'était malpropre comme tout* », nous relate Sthurayya Surroop.

Entretemps, avec de nouveaux cas locaux de covid-19, Maurice était passé en mode de confinement national.

Après l'opération de Shumaila, la famille a pris le vol pour Dubaï le 17 mars, après qu'Emirates Airlines leur avait expliqué qu'il était plus facile de prendre un vol de retour pour Maurice à partir de Dubaï.

Mais à Dubaï, c'est un autre calvaire qui attend la famille, avec la cherté de la vie dans cet émirat. La famille Surroop hébergeait à l'hôtel Oriental Mutteena, qui leur coûtait Rs 6 500 à Rs 7 000 par jour. « *Nous avons dû emprunter auprès des proches à Maurice. Nous ne pouvions savoir que nous allions rester pendant tout ce temps à Dubaï* », nous dit Sthurayya Surroop. De son côté, Shumaila souffrait beaucoup car elle devait faire ses séances de physiothérapie.

La famille Surroop croise les doigts pour qu'elle puisse prendre son vol pour Maurice ce samedi 24 avril.





Le ministre Jagutpal y laisse des plumes

Les travaux de l'Assemblée nationale avaient repris ce mardi 20 avril. Le ministre Kailesh Jagutpal était le centre de mire de l'hémicycle. Après avoir fait face à la PNQ de Xavier Luc Duval, où il s'est embourbé dans un verbiage technique pour essayer de l'esquiver. Il a dû faire face à plusieurs autres questions sur la crise sanitaire.

Les morts de l'hôpital de Souillac : aucune enquête indépendante

Le leader de l'Opposition, Xavier Luc Duval, devait demander lors de sa PNQ au ministre de la Santé, Kailesh Jagutpal, s'il comptait mettre sur pied une « full-fledged independent inquiry » suivant le décès de dix patients sous dialyse au 'New Souillac Hospital'.

Le ministre Jagutpal devait confirmer que dix personnes sous dialyse sont bien mortes aux mois de mars et d'avril au 'New Souillac Hospital': deux qui avaient été testées 'covid-negative', et qui avaient été mises en quarantaine à l'hôtel Tamassa initialement ; trois qui sont mortes de la covid-19 ; et cinq personnes qui avaient été testées 'covid-positive' mais qui sont mortes d'autres comorbidités.

Le ministre devait expliquer que le taux de mortalité pour les patients sous dialyse est de 20 à 35 %. Il devait ensuite se livrer à des comparaisons avec le nombre de patients sous dialyse qui sont décédés dans d'autres pays pour étayer ses dires. Pour ces raisons, il ne va pas mettre sur pied une enquête indépendante.

Xavier Luc Duval devait toutefois faire ressortir certains aspects troublants de toute cette affaire. Selon lui, aucun membre du personnel du 'New Souillac Hospital' n'avait été vacciné ou soumis à des tests PCR régulièrement. Ce n'est que le 29 mars que le ministre Jagutpal devait émettre une circulaire pour demander que tout le personnel hospitalier soit régulièrement soumis aux tests PCR.

Xavier Luc Duval devait aussi dénoncer les conditions dans lesquelles les patients sous dialyse avaient été mis en quarantaine à l'hôtel Tamassa, qu'il n'a pas hésité de qualifier de 'psychological torture'.

Ce n'est qu'après ce drame, selon Xavier Luc Duval, que les données ont changé à la 'New Souillac Hospital', avec des appareils de dialyse séparés pour les personnes ayant été testées positives à la covid-19.

Covid-19, la bête noire du GM

Suite à une question du député Ehsan Juman, le ministre Jagutpal devait informer la Chambre que 76 patients sous dialyse sont décédés depuis le 5 mars 2021, mais qu'aucun n'est mort dans les centres de dialyse du gouvernement. Revenant sur sa réponse à la PNQ de Xavier Duval, Il devait toutefois confirmer que trois patients qui suivaient un traitement de dialyse à la 'New Souillac Hospital' sont morts des complications causées par la covid-19.

Le député Juman devait demander si les repas des patients en quarantaine à l'hôtel Tamassa étaient bien diététiques, mais sans succès, face à l'intransigeance du Speaker.

Le député Reza Uteem devait alors demander au ministre Jagutpal si la responsabilité de l'État est engagée après que des patients négatifs à la covid-19 avaient été emmenés au 'New Souillac Hospital' pour leur séance de dialyse, où ils auraient contracté la covid-19 auprès des infirmières en service à cet hôpital, et qui en sont morts par la suite. Le ministre Jagutpal devait objecter à cette question. Pour lui, il est inconcevable qu'un membre du personnel qui est 'covid positive' puisse travailler avec les patients sous dialyse. Il devait alors réaffirmer, comme il l'avait fait en répondant à la PNQ de Xavier Duval, que les patients ou les membres du personnel qui sont testés positifs sont envoyés dans les centres de traitement pour la covid-19.

Caméras défectueuses dans les prisons

Suite à une question du député Adil Amir Meea, le Premier ministre devait préciser que 9 institutions pénales sur un total de douze sont équipées de caméras CCTV, et sur un total de 1 320 caméras, 454 sont défectueuses. Il a aussi ajouté qu'un appel d'offres a été lancé le 16 avril pour 450 nouvelles caméras digitales. Il devait expliquer que dû à la covid-19, les travaux de réparation des caméras ont été suspendus. Selon lui, les images sont stockées pour une durée de 60 jours.

Les examens de la discorde

Répondant à une question du député Mahen Gungapersad, la ministre de l'Éducation, Leela Devi Dookhun-Luchoomun, devait répondre que 53 étudiants en quarantaine ont pu prendre part aux examens dans un centre de quarantaine spécial.

Par ailleurs, un superviseur pour les examens du HSC avait été testé positif à la covid-19 et six 'invigilators' qui avaient été en contact avec lui avaient été mis en quarantaine.

La ministre devait aussi répondre que le MES n'a pas encore pris de décision en ce qui concerne environ 1 000 et 400 étudiants qui, par peur d'attraper la covid-19, n'avaient pas pris part aux examens du PSAC et du NCE respectivement.



Bo Digital obtient un contrat du CEB... alors qu'il n'était pas un soumissionnaire

Répondant à une question du député Adil Amir Meea, le ministre de l'Énergie, Joe Lesjongard devait indiquer que suite à un appel d'offres lancé le 17 décembre 2019, le CEB avait fait l'acquisition de six containers pour un coût de Rs 2.3 millions avec la compagnie Bo Digital, qui avait obtenu le contrat bien qu'il n'était pas un 'bidder'.

Toutefois, suite à la parution d'un article de presse le 23 février 2021, le CEB avait lancé une enquête interne sur l'acquisition de ces containers. Suite à la publication du rapport du 'Internal Audit Department' du CEB qui a fait état de certaines 'disturbing elements',

le ministre a décidé de mettre sur pied un 'independent committee' pour situer les responsabilités. Mais ce sera au CEB de nommer les membres de ce comité et de définir ses 'terms of reference'.

Le député Meea devait alors faire ressortir que ces containers avaient été achetés par Neetee Selec à la compagnie Velogic, qui les avait importés pour Rs 50 000 l'unité, puis ils avaient été revendus à Bo Digital, puis ils ont finalement été acquis par le CEB à Rs 383 000 l'unité. Le député Ehsan Juman devait demander comment Bo Digital a pu obtenir le contrat s'il n'était pas parmi les 'bidders'.

Les 'overpayments' de la pension Une amélioration ou pas ?

Suite à une question du député Adil Amir Meea, la ministre de l'Intégration sociale, Fazila Jeewa-Daureeawoo devait répondre que depuis juillet 2017 à ce jour, des 'overpayments' de la pension de vieillesse totalisant Rs 255 millions ont été mis à jour et plus de Rs 136 millions récupérées. Le député Meea devait faire ressortir que selon les commentaires du directeur de l'Audit, il n'y a eu aucune amélioration en ce qui concerne les 'overpayments'. Il devait faire mention de deux personnes qui sont décédées depuis 27 ans mais qui ont continué à recevoir leurs pensions.

Whitewash committee ?

Répondant à une question du député Franco Quirin, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Stéphane Toussaint devait expliquer qu'il a mis sur pied un comité composé des officiers de son ministère et des représentants de Multisports Infrastructure Ltd pour consolider le mécanisme de déboursement de fonds dans cet organisme, suite aux commentaires du directeur de l'Audit à l'effet qu'il n'y a eu aucun respect des instructions par rapport aux 'Administration of Government Grants'.

'Premium Travel Visa' Des pays exclus ?

Suite à une remarque du député Farhad Aumeer sur le fait que certains pays, dont l'Iran, l'Algérie, l'Afghanistan et le Pakistan (avec qui nous avons des relations bilatérales) ne sont pas sur la liste des pays dont les citoyens sont éligibles pour le 'Premium Travel Visa', le ministre Renganaden Padayachy devait alors expliquer qu'il allait vérifier cette information auprès de l'Economic Development Board (EDB).

Les travaux ont été renvoyés au 27 avril prochain.



Le nombre des personnes qui étaient sous dialyse et qui sont décédées par la suite est assez lourd. Des critiques contre le système et les autorités de santé par les familles des dialysés semblent être tombés dans l'oreille d'un sourd. Pas plus tard que jeudi, des patients dialysés ont dénoncé les failles des autorités et de l'hôpital en direct, à travers Facebook, avec le député Shakeel Mohamed. Des témoignages troublants et poignants que livrent ces patients dialysés pendant plus de 45 minutes. Est-ce que les autorités concernées sont insouciantes face à cette situation ?

Le ministre de la Santé avait insisté qu'aucune enquête indépendante ne sera mise sur pied lors de la Private Notice Question (PNQ) au Parlement mardi dernier, malgré qu'il y avait plusieurs flous sur toute cette affaire.

Dans la vidéo diffusée sur Facebook,



Traitement des personnes dialysées Véritable carnage

il a été révélé qu'un des patients dialysés, Habib Unjor, est décédé dans des circonstances inexplicables à l'hôpital de Souillac. « Line vine tape nous la porte, li dire nous alle crier infirmier. Ti 11 h parla. Mo camarade galouper alle rode infirmier. Banla

vini 1 h du matin. Li malade, li pe touffer. Infirmier la vini mettre ene oreiller en bas so la tête et dire li pour korek la. Gramatin nous pas re tend li. Line alle en seul aller. Nous tender line fini mort », raconte l'un des patients dialysés à l'hôpital de Souillac.

Selon un autre patient, « Dialyse pe faire lor ration. Kan alle dire met 3 hr temps, zot dire non, ine gagne l'ordre pu mettre zis 2 hr temps. Zot kapave donne nous 15 mins en plus ». Ce dernier explique que parmi les 75-80 patients dialysés, cinq parmi étaient positifs à la covid-19 et pendant la première semaine, ils faisaient tous leur traitement de dialyse sans aucune distanciation. Il déplore que l'exercice de désinfection n'ait pas été fait.

En outre, il déplore le manque de 'social distancing' pour le transport de personnes dialysées et le fait que les personnes testées positives et négatives à la covid-19 étaient toutes ensemble. « Pena social distancing. Kuma dire ine prend nous, ine pile nous dans ene bus CNT. Moi mo penser Jagutpal ine avoye nous labatoire même sa. La nous cuma dire dans ene couloir de la mort la. Seki pour saper pour saper », s'insurge-t-il.

« Pe gagne briyani, mine, banane »

Le Dr. Vasantrao Gujadhur, ancien directeur des services de santé, indique que depuis le début, il disait que le système ne marchait pas. « Eski tou sa dimoune la bizin alle dan mem van ? Bizin ena en vrai social distancing dan ban van mais pas ti ena », dénonce-t-il.

Il s'est aussi demandé s'il y avait des repas appropriés pour les dialysés. Preuve a été faite qu'il n'y en avait pas, et maintenant on a des témoins. « Pe gagne briyani, pe gagne mine, pe gagne banane », déplore-t-il. L'ancien directeur des services de santé est d'avis qu'il faut mettre sur pied une enquête indépendante, au delà des instances du ministère de la Santé.

Ivan Collendavelloo : « Un homicide ! »

« C'est un homicide. Ces gens-là ne sont pas morts comme ça ! C'est un carnage ! », devait déclarer le leader du Muvman Liberater (ML) et membre du gouvernement, Ivan Collendavelloo, dans un entretien accordé au téléphone à notre confrère l'Express.

En colère, il se demande combien de fois les néphrologues ont rendu visite aux patients dialysés en quarantaine à l'hôtel Tamassa.

Ivan Collendavelloo évoque la possibilité d'une enquête de la police, ou que le Directeur des poursuites publiques (DPP) ordonne la mise sur pied d'une enquête judiciaire présidée par le magistrat du district de Souillac.

CDD

Centre de Documentation & de Dialogue à la propagation de l'Islam

Situé à la rue Sir Virgil Naz, Port-Louis, le Centre de Documentation & de Dialogue (CDD) a été mis sur pied il y a 25 ans soit en 1996 par un groupe d'étudiants de l'Université de Maurice dans le but de propager l'Islam parmi les non-musulmans. Enregistré auprès du 'Registrar of Companies' depuis 2009 le CDD compte, 14 centres à travers le pays.

« Notre mission principale est de rechercher le plaisir d'Allah en expliquant le beau message de l'Islam afin d'éliminer les préjugés, et par la suite faire le suivi des nouveaux convertis », nous explique-t-on. Le CDD organise plusieurs activités et offre plusieurs services gratuits dont les services funéraires aux convertis qui n'en ont pas les moyens. Le CDD s'engage aussi à fournir aux personnes d'autres convictions les ressources et les informations nécessaires pour mieux comprendre le véritable message de l'Islam.

Le CDD inculque aussi le goût à l'éducation islamique aux nouveaux convertis à l'Islam, abrite temporairement les sans domicile fixe (SDF). Parmi, le CDD a aussi installé une aile féminine au sein de l'équipe pour s'engager dans la dawah, mieux encadrer les nouvelles converties et encourager les musulmanes à rejoindre le centre dans ce noble travail. Coopérer avec les différentes organisations islamiques pour la propagation de l'Islam forme partie de la mission du



CDD.

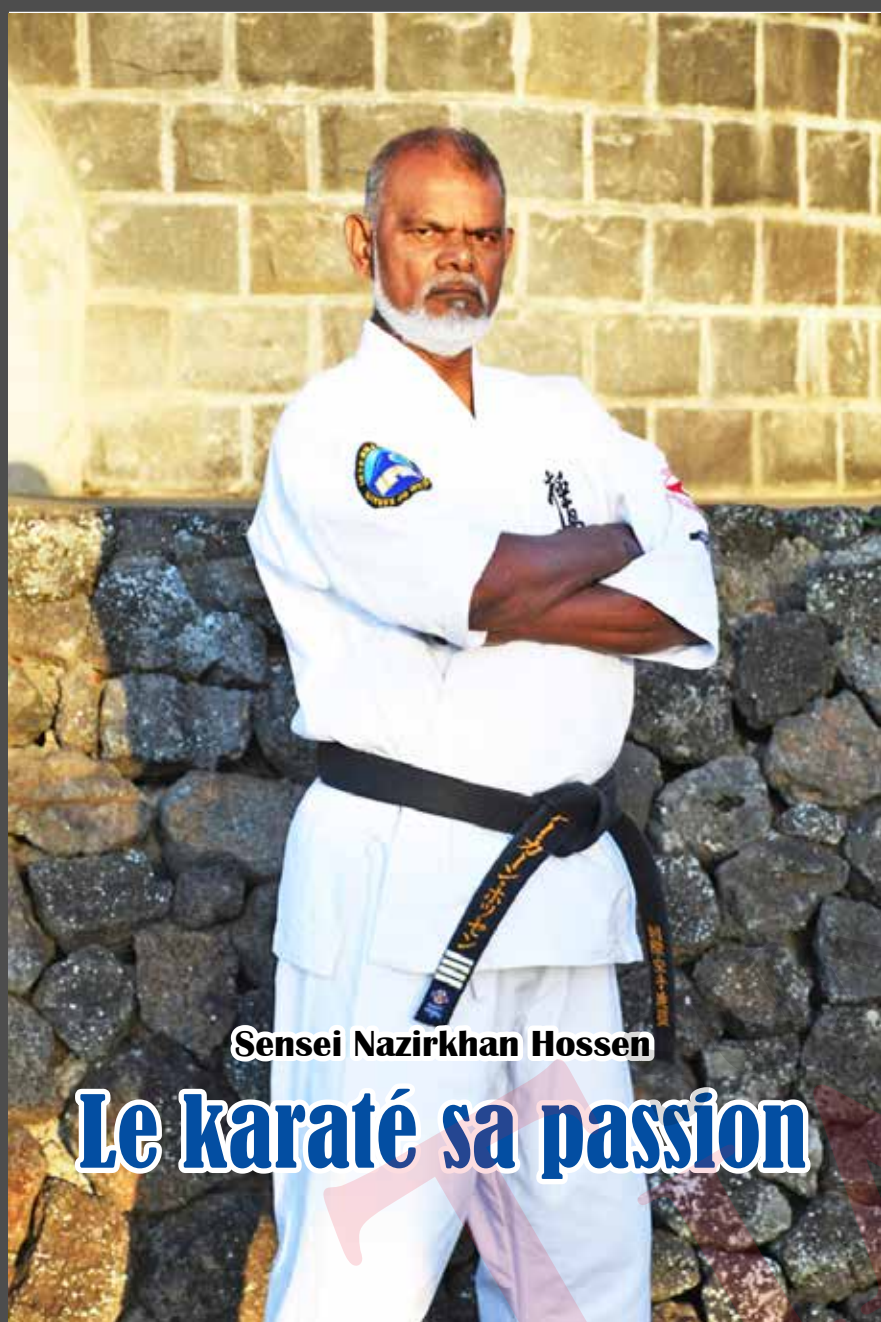
Leur méthodologie de propager l'Islam par le Dawah se fait par le porte à porte, dans des foires, à l'hôpital, dans la rue, les débats interreligieux, le Beach Dawah, et dans les centres commerciaux.

L'objectif annuel moyen de CDD est de faire 40 à 50 nouveaux convertis à l'Islam. 10 000 personnes ont déjà

reçu le message de l'Islam, plus de 1000 Quran ont été distribués de même, que 8000 livres aux personnes d'autres convictions, 20 débats interreligieux et faciliter les démarches pour plus de 10 mariages.

Le CDD organise aussi des événements comme la fête d'Eid Ul Fitr dont les convertis à l'Islam sont les invités d'honneur et le Global Dawah Day entre autres.





Sensei Nazirkhan Hossen

Le karaté sa passion

Le Sensei Nazirkhan Hossen qui est à la retraite est père de trois filles et un garçon qui ont eux-aussi eu l'amour pour la Karaté. Les filles de Nazirkhan Hossen sont tous mariés et son fils est pompier. Son épouse est femme au foyer mais est toujours là pour épauler son époux. Après ses études, le Sensei Nazirkhan Hossen a commencé à travailler comme Junior Field Assistant. Dans les années 1978, l'entraîneur de Karaté a commencé le training de Karaté Kyokushinkai avec le Sensei Anwar Peer à Pailles. Apart tout ça, il travaillait au Sugar Insurance Fund Board où il a débuté comme Junior Field Assistant et promu au poste de Senior Field Officer.

« Je fais du karaté depuis l'enfance. J'ai commencé le karaté en 1973, soit à l'âge de 15 ans. En 1978, soit à l'âge de 18 ans, je suis allé à Belle Village où un nouveau dojo Kyokushin karaté a ouvert ses portes jusqu'à maintenant. En 2012, je me suis enregistré auprès de la Fédération internationale de Karaté au Royaume-Uni. Je suis nommé représentant national de l'IFK Kyokushin depuis 2012 », raconte le Sensei Nazirkhan Hossen. Depuis, il a participé à de nombreuses compétitions dont le Kyokushin European Championship

et Kyokushin World Tournament comme referee.

Malgré son âge, il se souvient toujours de son enfance passée en compagnie de ses deux frères et de sa sœur. Ils adoraient la natation, allaient chercher du bois sur la montagne, en jouant au football avec des amis. Il se souvient le temps fort de sa carrière quand il a été promu au poste de senior field officer avec plus de responsabilités et grâce à cela, il a pu être au service des autres. *« J'ai toujours aidé les gens, en donnant de bons conseils aux jeunes, en les aidant à avoir une bonne santé en pratiquant le Karaté. Ces choses m'ont aidé à devenir plus confiant »*.

La clé de réussite pour le Sensei Nazirkhan Hossen c'est de toujours rester souriant, parlant poliment aux gens, aidant tous ceux qui en ont besoin et de ne jamais renvoyer quelqu'un les mains vides. Par amour pour sa passion, il a voyagé un peu partout dans le monde dont Rodrigues, Dubai, Angleterre, Malaisie, Arabie Saoudite, Thailand, Singapore et La Réunion. Pour le Sensei Nazirkhan Hossen, beaucoup des jeunes sont impliqués dans le sport et qu'en fait il y a un engouement. *« De nombreux jeunes viennent chez nous pour s'entraîner au karaté. »*

Lui, c'est Nazirkhan Hossen, un professionnel dans le monde du Karaté que vous allez découvrir dans la rubrique 'Portrait' cette semaine-ci. Qui peut estimer qu'il a 64 ans mais se porte toujours aussi bien. Évidemment, il fait non seulement la fierté de sa famille mais aussi de son entourage surtout dans le village du Petit Verger, St-Pierre avec son nom qui vient souvent sur le tapis d'où il est aussi le Président du club de Dojo dans la région. Le Sensei Nazirkhan Hossen en est à sa quatrième Dan, le titre qu'il a eu pendant le 'European Kyokushin Tournament' en Angleterre en 2018. Portrait...

Fiche Perso

Nom et Profession de mon père : Adam Hossen- Ouvrier
Nom et Profession de ma mère : Hajrah Hossen- Femme au Foyer
Conseil de mes parents : Toujours aider les gens avec un sourire
Plat Préféré : Farata, gros pois et la viande
Dessert Préféré : Sorbet
Film Préféré : 'The Messenger'
Destination Préféré : Dubaï et Arabie Saoudite
Loisir : Randonnée



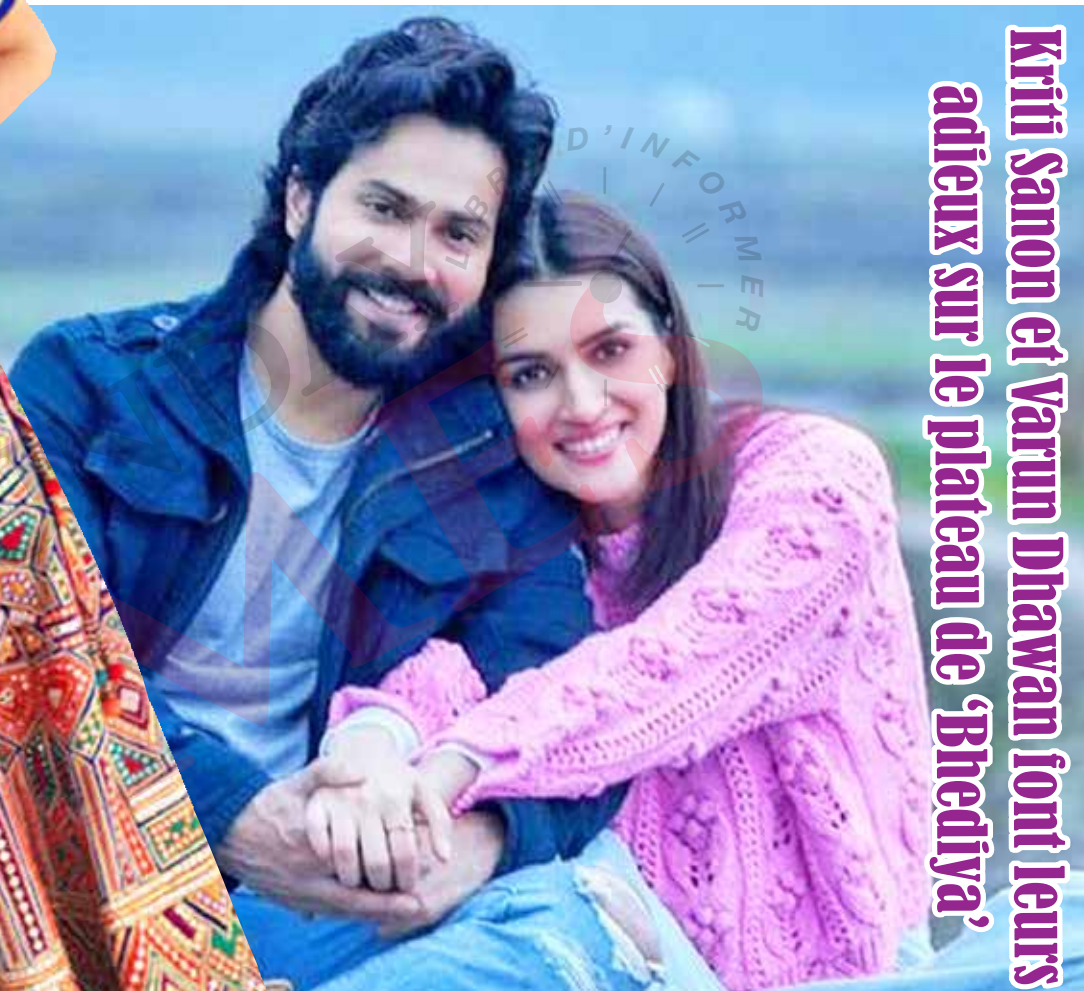
Parineeti Chopra en tournage pour son prochain film en Turquie

Parineeti Chopra a commencé à travailler sur son prochain film. Il s'agit d'un thriller d'action réalisé par Ribhu Dasgupta, le réalisateur de *The Girl On The Train*.

Selon une source : « Parineeti Chopra tourne en effet pour le prochain film

de Ribhu en Turquie. Le tournage progresse et toute l'équipe prend au sérieux les mesures sanitaires en ce qui concerne la covid-19. »

Peu d'autres détails ont filtré pour l'heure, mais toujours selon cette source, il y aura une annonce officielle sur le film prochainement.



Kriti Sanon et Varun Dhawan font leurs adieux sur le plateau de 'Bhediya'

Kriti Sanon vient de publier un petit message amical sur son compte Instagram à l'intention de son costar de *Bhediya*, Varun Dhawan, alors que les deux venaient de terminer le tournage de cette comédie d'horreur.

Histoire de terminer en beauté, Kriti a en effet écrit sur l'amitié de longue date qu'elle partage avec Varun, et cela depuis qu'ils ont joué ensemble pour la première fois dans *Dilwale*, le drame d'action de Rohit Shetty en 2015.

Varun a lui aussi répondu avec un petit adieu chaleureux sur sa page Instagram. Quand les deux se reverront-ils sur un plateau ?

Bhumi Pednekar passe à l'offensive contre la covid-19



L'actrice Bhumi Pednekar peut pousser un ouf de soulagement : elle est guérie de la covid-19.

Mais le coronavirus n'a qu'à bien se tenir : se faisant appeler une « guerrière contre la covid », Bhumi a lancé une initiative pour aider les personnes dans le besoin qui font face à cette maladie, alors que l'Inde tente tant bien que mal de subjuguer la deuxième vague de la covid-19.

Bhumi a ainsi expliqué qu'elle « identifiera les ressources pour permettre l'accès aux fournitures médicales ».

Rihanna s'offre non pas une, mais deux nouvelles maisons... pour 24 millions de dollars !

Rihanna s'active sur le marché immobilier ! Elle a acheté deux maisons en près d'un mois. La seconde, située juste à côté de la première, lui a coûté plusieurs millions.

Rihanna a visiblement mis sa carrière musicale entre parenthèses pour se consacrer entièrement à ses marques de lingerie et de maquillage. Elle s'active également sur le marché de l'immobilier, avec l'achat d'une nouvelle villa. La superstar a dépensé plusieurs millions pour devenir la propriétaire... de sa maison voisine !

10 millions de dollars, soit près de 8,3 millions

d'euros. C'est la somme qu'a dépensée Rihanna pour faire l'acquisition d'une nouvelle maison à Los Angeles. Elle est située juste à côté d'une autre villa que Rihanna a achetée au début du mois de mars, pour 13,8 millions de dollars (près de 11,5 millions d'euros).

La chérie du rappeur A\$AP Rocky a visiblement craqué pour cette bâtisse de près de 330 mètres carrés, construite sur un terrain de plus de 2000 mètres carrés. Elle possède 4 chambres et une suite parentale, autant de salles de bain, un garage, une piscine extérieure ou encore une zone à barbecue.



Emilia Clarke rejoint la série Secret Invasion de Marvel

Emilia Clarke, Olivia Colman et Samuel L. Jackson forment une équipe à laquelle on ne s'attendait pas, mais qu'on est sur le point d'avoir grâce à Disney+.

Secret Invasion est officiellement notre nouvelle série préférée dont on ne sait presque rien. La série de Disney+, avec Samuel L. Jackson et Ben Mendelsohn, alias Nick Fury et le Skrull Talos, se concentre sur "une faction de Skrulls

métamorphes qui ont infiltré la Terre depuis des années".

Les Skrulls sont une race extraterrestre de métamorphes qu'on a découverts dans Captain Marvel. Ces derniers temps, Talos se glisse dans la peau de Nick Fury, alors que l'ancien directeur du S.H.I.E.L.D. voulait juste se reposer, et ils forment un sacré duo.

Ce sera le premier projet télé d'Emilia Clarke depuis la fin de Game of Thrones en 2019. On espère que son personnage aura une issue moins funeste cette fois-ci.



Moundir, une embolie pulmonaire diagnostiquée de justesse : il a frôlé le pire



L'état de santé de Moundir ne s'arrange que sensiblement. L'animateur est encore certain de devoir être traité les prochains mois après qu'une embolie pulmonaire lui a été diagnostiquée in extremis. À travers une nouvelle publication, il explique que cette complication aurait pu lui être fatale.

Moundir garde malheureusement encore de graves séquelles du

coronavirus. L'ex-aventurier de Koh-Lanta est en effet loin d'être sorti d'affaire depuis qu'il a quitté l'hôpital où il a été placé un temps en service de réanimation et même dans le coma. En convalescence, chaque jour passé lui apparaît comme une victoire mais les dernières nouvelles ne sont pas bonnes. Lundi 19 avril 2021, Moundir a rendu visite à son médecin pour déterminer les causes de ses douleurs constantes.



Covid-19 : en Inde, un record mondial de contaminations et une pénurie d'oxygène

L'Inde a enregistré un record mondial de contaminations de Covid-19 avec plus de 310 000 nouveaux cas recensés sur 24 heures, ont annoncé jeudi les autorités, alors que les hôpitaux de New Delhi font face à une pénurie d'oxygène et de médicaments.

Deuxième pays le plus touché par la pandémie, l'Inde a atteint un record mondial du nombre de nouveaux cas de Covid-19. Les autorités indiennes ont annoncé, jeudi 22 avril, près de 315 000 nouveaux cas de Covid-19 recensés sur 24 heures, à l'heure où les hôpitaux de New Delhi font face à une pénurie d'oxygène.

La deuxième vague épidémique, qui est notamment imputée à une "double mutation" du virus et au maintien de rassemblements de masse qui ont favorisé les contaminations, a de nouveau mis en lumière la vétusté du

système de santé indien.

Le ministère de la Santé a fait état jeudi de 314 835 nouvelles contaminations, un bilan quotidien qu'aucun pays au monde n'avait jusqu'alors enregistré. Cela porte à 15,9 millions le nombre total de cas officiellement recensés en Inde, deuxième pays le plus touché par la pandémie.

Au total, 2 074 décès ont été recensés sur 24 heures en Inde, portant le bilan officiel de l'épidémie à près de 185 000 morts. Le nombre de cas et de décès per capita reste cependant nettement inférieur en Inde à celui de nombreux autres pays.

Plusieurs hôpitaux et cliniques de la capitale ont lancé un appel désespéré au gouvernement central pour qu'il fournisse d'urgence des réserves d'oxygène pour alimenter des centaines



de patients placés sous ventilateur.

solidarité en ligne.

L'Inde manque également cruellement de médicaments pour traiter les malades les plus gravement atteints par le Covid-19. Comme toute pénurie, synonyme de profit, un marché noir s'est organisé mais aussi des mouvements de

Les demandes de places dans les hôpitaux et de traitements embrassent les réseaux sociaux. Un groupe de militants et d'"influenceurs" s'est en outre mis en action pour aider les personnes en difficulté.

L'élection présidentielle syrienne se tiendra le 26 mai



Le président du Parlement syrien a annoncé dimanche la tenue de l'élection présidentielle le 26 mai. Bachar al-Assad, qui avait pris la succession de son père Hafez à sa mort en 2000, devrait être réélu pour un quatrième mandat.

L'élection présidentielle en Syrie se tiendra le 26 mai, a annoncé dimanche 18 avril le président du

Parlement, Hammouda Sabagh. Ce sera le deuxième scrutin du genre depuis le début, il y a dix ans, de la guerre meurtrière qui a morcelé le pays dirigé par Bachar al-Assad.

Les Syriens vivant à l'étranger voteront dans leurs ambassades le 20 mai, a précisé le président du Parlement à l'occasion d'une séance extraordinaire, indiquant par ailleurs que les candidatures

pouvaient être déposées dès lundi.

La loi électorale précise que les candidats doivent obtenir la signature de 35 députés pour pouvoir entrer dans la course.

Un président au pouvoir depuis deux décennies

Bien qu'accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, rien ne semble empêcher Bachar al-Assad, 55 ans et au pouvoir depuis l'an 2000, de remporter le scrutin.

Déclenché en mars 2011 par la répression d'une révolte populaire, le conflit en Syrie s'est transformé en guerre dévastatrice, qui a fait plus de 387 000 morts, selon l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH). La guerre a aussi poussé à l'exode des millions de personnes.

Vaccin d'AstraZeneca

L'OMS demande plus de données extraeuropéennes

Les experts en vaccins de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont estimé nécessaire, jeudi, la collecte de davantage de données sur l'incidence des caillots sanguins chez les personnes ayant reçu le vaccin anti-COVID d'AstraZeneca hors d'Europe.

Le Groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE) sur la vaccination de l'OMS a reformulé ses recommandations de précautions concernant l'usage du vaccin d'AstraZeneca, au vu des données sur les cas de caillots sanguins apparus en Europe.

«L'OMS continue de soutenir la conclusion que les bénéfices de ces vaccins sont supérieurs aux risques», souligne l'organisation dans un communiqué.

Le 7 avril, le SAGE avait estimé qu'un lien entre le vaccin et les caillots sanguins était plausible, mais non confirmé, soulignant que les cas rapportés étaient «très rares».

Ses recommandations ont été mises à jour à l'aide de nouvelles données issues des programmes de



vaccination en cours. Le vaccin d'AstraZeneca est utilisé dans 157 territoires, selon un décompte de l'AFP. La plupart des cas de caillots sanguins ont été signalés en Grande-Bretagne et dans l'Union européenne, tandis que «très peu» ont été rapportés dans d'autres pays, note le SAGE.

Les experts recommandent que les personnes ayant souffert de caillots suite à la première injection ne se voient pas administrer la seconde dose.

«Une estimation du risque hors d'Europe nécessite la collecte de plus de données et d'analyse», notent les experts dans leurs nouvelles recommandations.

Le vaccin d'AstraZeneca représente la plus grande partie des doses utilisées

dans le cadre du dispositif Covax, qui permet aux pays les plus pauvres d'obtenir des doses grâce à des fonds réunis par des donateurs.

Plus de 40,5 millions de doses de vaccins ont été envoyées à ce jour dans 118 territoires dans le cadre de Covax.

«Les pays devraient prendre en compte leur situation épidémiologique, les risques individuels et au niveau de la population, la disponibilité des autres vaccins et d'autres options en vue d'atténuer le risque», note encore le SAGE.

«Le ratio bénéfices-risques est le plus élevé dans les groupes les plus âgés», estime-t-il, notant que «l'on ignore, à ce jour, s'il y a un risque de [thrombose] suite à la deuxième dose» de vaccin.



Flan à la mandarine

Ingrédients

- 4 Personnes
- 2 Mandarines
- 60g Sucre
- 75g Biscuits de type Spéculoos
- 12cl Jus d'orange
- 2 Jaunes d'oeufs
- 5g Agar Agar
- 20cl Lait
- 2 cuil. à soupe Jus de citron
- 20g Beurre pomade

Étapes de préparation

1. Pelez vos mandarines puis séparez les quartiers.
2. Dans une casserole, chauffez légèrement le jus d'orange avec le jus de citron.
3. Dans une casserole, chauffez légèrement le lait.
4. Ajoutez la moitié d'Agar Agar au jus d'orange et l'autre moitié au lait. Mélangez jusqu'à totale dissolution d'Agar Agar dans les 2 cas.
5. Répartissez vos quartiers de mandarines au fond de 4 ramequins. Mouillez avec le jus d'orange.
6. Laissez refroidir à température ambiante puis entreposez 2 heures au réfrigérateur.
7. Dans un saladier, fouettez au batteur les jaunes d'œufs avec le sucre jusqu'à ce qu'ils blanchissent et deviennent mousseux.
8. Ajoutez petit à petit le lait tiède tout en fouettant.
9. Dans un saladier, émiettez les biscuits de type Spéculoos. Ajoutez le beurre pommade et mélangez jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.
10. Versez sur vos quartiers de mandarines pris en gelée une couche de crème. Couvrez l'ensemble d'une couche de biscuits.
11. Couvrez vos ramequins de film alimentaire puis entreposez-les 2 heures au réfrigérateur.
12. Démoulez au moment de servir.

Astuces et conseils pour Flan à la mandarine

Vous pouvez décorer ce dessert de quelques petites feuilles de menthe fraîche.

Limonade à l'américaine

Ingrédients

Pour le citron pressé :

- 56 g de sucre (3/4 US cup)
- 236 ml d'eau (1 US cup)
- 236 ml de jus de citron soit 4-6 citrons selon leur jus (1 US cup)
- 1,4 l d'eau (6 US cup)
- Glaçons.

Préparation

1. Dans une casserole, faire chauffer 3/4 US cup de sucre et 1 US cup d'eau. Bien mélanger et laisser bouillir jusqu'à ce que le mélange devienne transparent
2. Presser les citrons
3. Mettre le jus dans un grand récipient
4. Verser le mélange eau-sucre sur le jus de citron
5. Finalement, ajouter 6 US cup d'eau (1,4 l) et bien mélanger.
6. Laisser refroidir, puis mettre au frais 30 mn
7. Servir dans de grands verres avec des glaçons. On pourra y ajouter une tranche de citron et une paille...

Astuces et conseils pour Limonade à l'américaine

A siroter pendant l'été, dehors, quand il fait chaud !

S'il y a trop sucre ajouter plus de jus de citron ou de l'eau...

Conservation au réfrigérateur !



Crêpes au fromage

Ingrédients

- 85 g de farine (3/4 cup ou 10/11 cuillerées à soupe rases)
- 1 œuf
- 150 g de lait ou d'eau (3/4 cup, environ 10 cuillerées à soupe rases)
- 1 cuillerée à soupe d'huile
- Sauce Béchamel
- 30 g de beurre
- 30 g de farine (4 cuillerées à soupe rases environ)
- 250 ml de lait
- Sel, poivre, 1 pincée de muscade
- 50 g + 20 g de gruyère râpé

Préparation

1. Préparer la pâte à crêpe, laisser reposer un peu si possible et faire cuire chaque crêpe une à une à la poêle
2. Préparer la sauce Béchamel
3. Incorporer les 3/4 du gruyère à la sauce (50 g environ). Ces 2 étapes peuvent être faites un peu à l'avance pour gagner du temps au dernier moment :
4. Préchauffer le gril. Déposer une grosse cuillerée de sauce au milieu de chaque crêpe. Rouler la crêpe puis la déposer dans un plat à feu. Parsemer dessus le reste du gruyère râpé
5. Faire griller quelques instants en surveillant la coloration



Faut-il rincer son eau micellaire ?



Ultra-efficaces pour retirer le maquillage, les eaux micellaires comportent souvent la mention "sans rinçage" sur leurs flacons. Pourtant, il arrive qu'elles irritent et tiraillent les peaux sensibles ou sèches. Voici comment bien les utiliser.

Les eaux micellaires ont la particularité de contenir des micelles dans leurs formules. Ces tensioactifs, ou "agents nettoyants", permettent de nettoyer la peau mais aussi de la démaquiller de façon assez efficace et rapide.

Comme tout agent nettoyant, il est important que les micelles ne restent pas trop longtemps à la surface de la peau au risque de l'irriter et de la

fragiliser. C'est un peu comme si vous ne rincez pas votre shampooing ou votre savon pour les mains ! Il est donc recommandé de rincer son eau micellaire, même si elle comporte la mention "sans rinçage", tout particulièrement si vous avez la peau sèche, sensible ou fragile.

La bonne gestuelle : appliquer son eau micellaire avec un coton démaquillant puis rincer le visage avec une eau bien fraîche. Vous pouvez aussi vaporiser quelques pschitts d'eau thermale ou d'eau florale sur un coton pour retirer les résidus de produit présents à la surface de votre peau.

Mascaras des formules innovantes

Pour se démarquer de la concurrence, les marques beauté redoublent d'efforts. Brosses originales, formules longue-tenu, pigments encore plus intenses... De véritables innovations pour notre regard. Cette année, toute l'attention est portée sur la composition. De Sephora, à Monoprix, en passant par Yves Rocher, les marques de cosmétiques sont nombreuses à avoir fait le choix d'inclure un maximum d'ingrédients d'origine naturelle dans leurs nouveaux mascaras. Le tout sans lésiner sur les effets longue-tenu, le volume ou la courbure.

Comment bien appliquer son mascara

Pour un regard de biche, un bon mascara ne suffit pas, il est aussi important de connaître la bonne technique d'application. Si vos cils ont tendance à pointer vers le bas quand ils ne sont pas maquillés, commencez par les recourber à l'aide d'un recourbe-cils. Appliquez ensuite votre mascara en partant de la racine du cil et en remontant vers la pointe en légers mouvements de zigzag. Renouvelez l'opération deux à trois fois maximum, pour éviter les paquets. Enfin, si vous avez malgré tout déposé trop de matière, passez tout simplement une brosse à sourcils sur vos cils maquillés. Vous éliminerez ainsi le surplus de mascara.



Pourquoi il ne faut surtout pas se maquiller si l'on va faire du sport

Vous êtes ultra motivée pour vos séances de sport, vous pouvez être fière de vous ! Corps en pleine forme, calories brûlées et peau glowy sont les résultats attendus. Mais il arrive parfois que vous ne preniez pas le temps de vous débarbouiller pour retirer le fond de teint ou la poudre appliquée avant d'aller transpirer. C'est pourtant une grosse erreur d'aller au sport en portant du make-up... On vous explique.

Le mélange sueur et maquillage : au secours !

"Idéalement, il ne faut pas être maquillée lorsque l'on s'adonne à une activité sportive". Elle anglo-saxon. "La transpiration et l'augmentation de la température du corps provoquées par l'exercice ouvrent les pores de la peau, qui peuvent ensuite s'obstruer par des particules de maquillage. Cela conduit à des éruptions cutanées, des rougeurs et des imperfections." Bref, tout ce qu'on exècre !

De plus, dans une salle de sport, la prolifération de bactéries est plus aisée : la chaleur intense, le contact de vos mains avec les machines, le tapis, les poids... tout cela arrive directement sur votre peau dès que

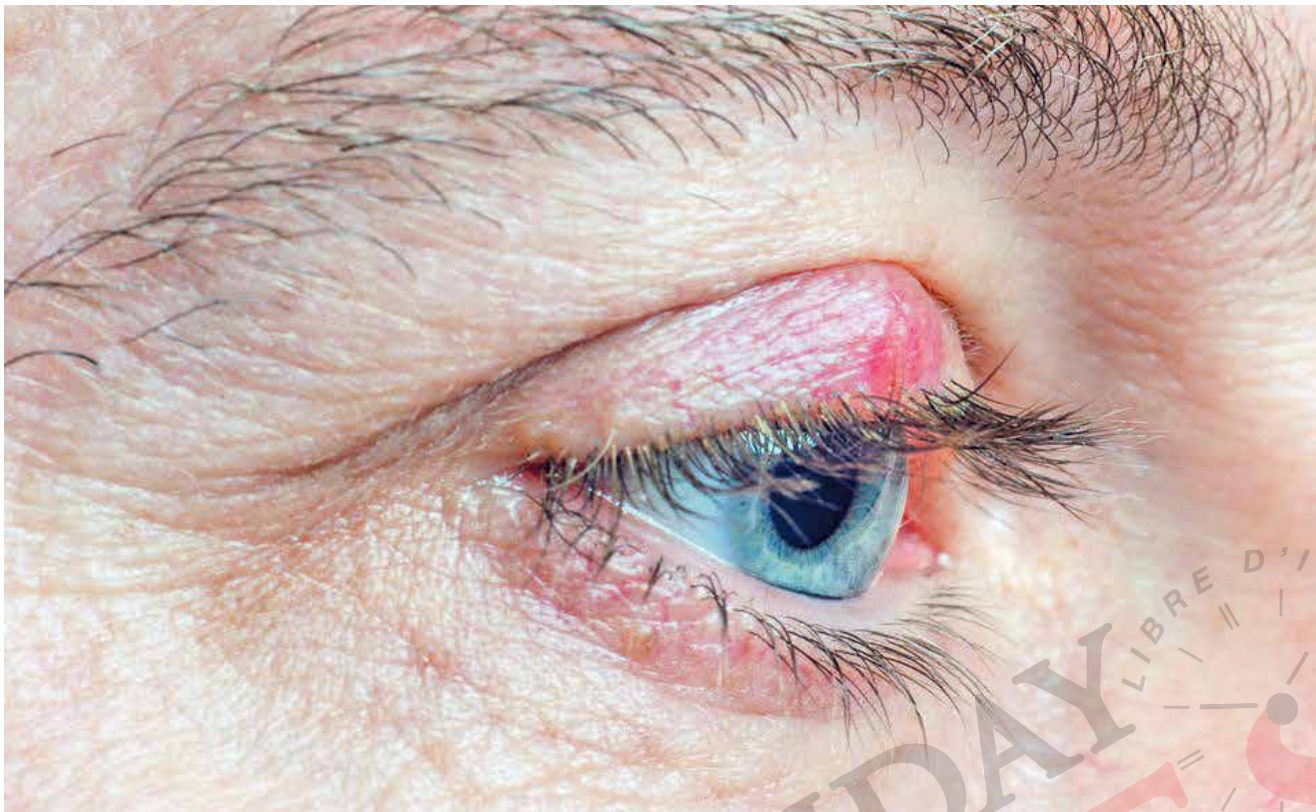


vous vous touchez le visage. Encore plus si vous transpirez. Et puis franchement, le maquillage qui coule, c'est pas canon.

En bref, vous l'aurez compris : ne bloquez pas

l'oxygénation de votre peau en la chargeant de make-up avant toute activité sportive. Si vous pratiquez à l'extérieur, vous pouvez vous permettre d'appliquer un écran solaire pour protéger la peau des rayons UV, mais pas plus.

Chalazion : tout savoir sur cette affection de la paupière



Définition : qu'est-ce qu'un chalazion ?

Le chalazion est une obstruction et un enkystement d'une ou de plusieurs glande(s) de Meibomius. Ces dernières sont localisées dans la peau de revêtement de la paupière. Cette affection d'origine inflammatoire résulte de l'accumulation de la substance grasse produite par les glandes de Meibomius (appelée « meibum ») et qui « bouche » ces dernières.

La paupière (inférieure ou supérieure) apparaît donc boursoufflée : le chalazion s'apparente à une boule douloureuse sous la peau qui gêne l'ouverture de l'œil. Si cette anomalie ne présente généralement aucune gravité, elle peut être invalidante : « Elle altère la qualité de vie lorsqu'elle tend à se chroniciser ou à être récurrente », souligne la Dre Sirine Hammoud, ophtalmologue libérale.

Le chalazion est une affection fréquente. « Il peut affecter tout individu quels que soient l'âge et le sexe, mais il reste particulièrement fréquent chez l'enfant et le jeune adulte », selon la spécialiste.

Les différentes formes de la maladie

Le chalazion résulte de l'inflammation d'une ou de plusieurs glande(s) de Meibomius. Pour rappel, ces glandes sont localisées dans l'épiderme de la paupière. On compte entre 30 et 40 glandes dans chaque paupière. Elles

produisent une substance grasse, huileuse principalement composée de triglycérides appelée « meibum ». Le rôle de ce dernier est d'éviter que le film lacrymal (protecteur naturel de l'œil) ne s'évapore trop rapidement. Les glandes de Meibomius sont indispensables à la santé de l'œil : elles protègent, nourrissent et hydratent ce dernier. En cas d'inflammation, le meibum devient trop épais, les glandes de Meibomius se bouchent au niveau de leur orifice d'excrétion : c'est le chalazion.

Les différentes causes d'une inflammation des glandes de Meibomius

Les médecins attribuent l'inflammation chronique du bord des glandes de Meibomius à une « blépharite » ou irritation palpébrale. Différentes causes expliqueraient cette dernière, on évoque notamment : les allergies, l'exposition aux rayons solaires, la présence de l'acarien demodex folliculorum (parasite de glandes sébacées et des follicules pileux), la pollution ou encore le manque de larmoiement (sécheresse oculaire).

« La blépharite est la principale cause de survenue du Chalazion. Il s'agit d'une inflammation du revêtement cutané qui couvre la paupière. Elle est le plus souvent causée par une allergie ou une infection », détaille le docteur Sirine Hammoud, ophtalmologue.

Une fois obstruées, les glandes de Meibomius « s'enkystent » c'est-à-dire que du tissu conjonctif va se

former autour de l'accumulation du meibum. Le chalazion peut par la suite s'aggraver s'il s'infecte : la prolifération de la bactérie du staphylocoque doré cause souvent la surinfection du chalazion.

Quels sont les facteurs de risque de chalazion ?

Les allergies : saisonnières, utilisation de collyres avec conservateurs ...

L'acné rosacée : en effet, l'acné rosacée est une maladie des glandes sébacées qui se situe au niveau de la peau et aussi sur les paupières. Les excès de sébum peuvent donc engendrer l'obstruction des glandes de Meibomius. « Toutefois, il n'existe aucun lien entre l'acné classique ou encore la dermatite séborrhéique et le chalazion », souligne Sirine Hammoud, ophtalmologue libérale.

Une maladie auto-immune, bactérienne (tuberculose) ou parasitaire (leishmaniose) ;

Une sécheresse oculaire (notamment en cas de syndrome de Gougerot Sjogren)

Une immunodépression

La blépharite et la blépharite chronique

Une sous correction ou non correction réfractive : « Le fait d'avoir des corrections (comme des lentilles de contact) et de ne pas les porter ou de mal les mettre, est aussi une cause récurrente rencontrée en consultation », souligne la praticienne.

Une forte concentration de graisse dans le sang ;

Le diabète (source 1)

Les facteurs de risque

Quels sont les symptômes d'un chalazion ?

- Une boule douloureuse de taille variable sur la paupière inférieure ou supérieure. Elle peut aller de la taille d'une lentille à celle d'une olive. Le chalazion peut apparaître sur la paupière extérieure (il est alors parfaitement visible) ou intérieure (il passe alors parfois inaperçu les premiers temps. Il est nécessaire de retourner la paupière pour le voir) ;
- Un gonflement de la paupière lié à l'œdème ;
- Une légère inflammation de la conjonctive (fine membrane située à la surface du blanc de l'œil). Elle peut être un peu rouge ;
- Une sensation de grains de sable dans l'œil ;
- Une photophobie (sensibilité à la lumière). Elle peut se traduire par une douleur oculaire intense et déclenchée des maux de tête ;
- Un larmoiement
- Un clignement de l'œil intempestif. Si le chalazion est particulièrement important, l'œil est quasiment fermé en permanence ;
- Des troubles de la vision si le chalazion est sévère (vision double).
- Attention, il est toutefois nécessaire de consulter un médecin si l'un des signes suivants se présente (ils peuvent signaler une autre affection) :
 - Fièvre
 - Diplopie (Vision double) ;
 - Baisse d'acuité visuelle ;
 - Écoulement de sécrétions jaunes ou verdâtres ;
 - D'autres signes d'inflammation de la paupière : rougeur, chaleur, douleur, œdème.
- Un environnement pollué ;
- La présence de certains acariens des glandes sébacées (comme le demodex folliculorum).

À noter que lorsque le facteur causal est chronique, le risque de chalazions récidivants est augmenté. C'est le cas par exemple des patients immunodéprimés.

L'avenir d'Andrea Agnelli (Juventus) incertain après son implication dans la Super Ligue

Selon la « Gazzetta dello Sport », le président de la Juventus Turin Andrea Agnelli se retrouve isolé après les remous créés par la Super Ligue dont il était un des principaux promoteurs.

Selon la Gazzetta dello Sport, l'avenir d'Andrea Agnelli à la Juve est incertain. Le quotidien italien avance ce jeudi que le président du club italien et ex-président de l'ECA, l'Association européenne des clubs, se retrouve particulièrement isolé, aujourd'hui, alors que le projet de Super Ligue, qui se détournait de la Ligue des champions et de l'UEFA, a été rejeté.

Il en était l'un des principaux

instigateurs et devait être le vice-président de la nouvelle compétition. Sur le fond comme sur la forme, à travers ses manœuvres et ses prises de position, son image est particulièrement écornée auprès des instances européennes et italiennes, celle de la Juve avec, et sa légitimité est aujourd'hui questionnée.

La position de John Elkann, entre autres président d'Exor, société d'investissements de la famille Agnelli qui chapeaute notamment la Juve, est attendue rapidement, et le nom d'Alessandro Nesi, vice-président d'Exor, notamment, a été avancé comme possible favori en cas de changement.



Un Messi de gala porte le Barça



Alors que la lutte pour le titre de champion d'Espagne bat son plein, avec quatre équipes pour une place, le FC Barcelone est plus que jamais dans la course après son succès face à Getafe (5-2), ce jeudi, à l'occasion de la 31^e levée de championnat.

Les Blaugrana, qui se présentaient avec deux Français titulaires : Griezmann en attaque et Lenglet en défense, ont été mis sur de bons rails par l'inévitable Lionel Messi. Après avoir touché la barre (4e), l'Argentin allait faire trembler les filets quasiment dans la foulée (1-0, 8e), avant de s'offrir un doublé plein de malice (3-1, 33e).

Le csc de Lenglet, le penalty de Grizi

Entretiens, Lenglet marquait contre

son camp pour permettre à Getafe d'égaliser (1-1, 12e), alors que Chakla offrait le but du break aux Catalans en envoyant une passe en retrait dans ses propres filets (2-1, 28e). Mais un penalty provoqué et transformé par Unal (69e) a relancé le suspense. Un suspense tué par Araujo en fin de partie (4-2, 86e), puis sur un penalty de Griezmann (5-2, 90e+3), gentiment laissé par un Messi qui avait pourtant une belle opportunité de s'offrir un triplé.

S'ils reviennent à cinq longueurs du leader, l'Atlético de Madrid, les Catalans comptent un match de moins que les Colchoneros. En cas de succès, ils pourraient, déjà, dépasser le Real Madrid, actuel deuxième avec 70 points.



Varane, la tentation est de plus en plus grande

En fin de contrat en juin 2022, Raphaël Varane n'a toujours pas prolongé son bail avec le club madrilène.

Le Real Madrid pourrait présenter une toute nouvelle charnière centrale la saison prochaine. Alors que Sergio Ramos se dirige chaque jour un peu plus vers la sortie, Raphaël Varane pourrait lui emboîter le pas.

Le contrat du champion du monde tricolore court certes jusqu'en juin

2022 mais l'ancien Lensois ne semble pas pressé de prolonger avec les Merengues et le club madrilène n'entend pas prendre le risque de le voir partir libre l'été prochain.

A en croire AS, le Français envisage sérieusement de ne pas prolonger, à moins de recevoir une offre répondant enfin à ses attentes, et songe de plus en plus à un départ. Intéressé de longue date, Manchester United serait prêt à sauter sur l'occasion.

Zlatan Ibrahimovic prolonge l'aventure avec l'AC Milan



« Des gens me disent que je suis vieux et fatigué mais je n'en suis qu'à l'échauffement. Je suis comme Benjamin Button, sauf que j'ai toujours été jeune, jamais vieux », avait lâché Zlatan Ibrahimovic en juillet dernier. De retour à l'AC Milan quelques mois plus tôt,

en janvier 2020, après une expérience chez les Los Angeles Galaxy en MLS, le Suédois avait rapidement retrouvé ses marques dans un club cher à son cœur. En effet, il avait porté le célèbre maillot rossonero entre 2010 et 2012 avant de rejoindre le Paris Saint-Germain.

De retour huit années plus tard, le natif de Malmö a apporté ce qu'on attendait de lui au sein d'une formation jeune. Son expérience du très haut niveau, son fort caractère et du leadership. Tout cela sans oublier le principal : ses qualités de buteur. Ibra a ainsi trouvé le chemin des filets à onze reprises en vingt apparitions toutes compétitions confondues lors de l'exercice 2019-20. Le géant scandinave a aussi délivré cinq passes décisives. Un vrai plus pour les Milanais. Le Suédois, qui avait signé pour six mois avec une option pour rester la saison suivante, a prolongé le plaisir.

Ibra et Milan prolongent le plaisir

A 39 ans, il a donc démarré une nouvelle saison avec les Lombards. Malgré des blessures, Zlatan Ibrahimovic a continué d'aider les siens. En 24 apparitions toutes compétitions confondues cette année, celui qui a retrouvé récemment la sélection suédoise a marqué à 17 re-

prises (3 assists). Indispensable pour son équipe, classée deuxième de Serie A, le footballeur né en 81 prouve que malgré son âge avancé il reste un redoutable buteur et un joueur d'exception. Sous contrat jusqu'en juin 2021, il était donc en position de force avec son agent Mino Raiola pour négocier une prolongation. D'autant que Milan voulait le conserver.

Finalement, toutes les parties ont réussi à tomber d'accord. Ce jeudi, les Rossoneri ont donc officialisé la prolongation de contrat de Zlatan Ibrahimovic. « L'AC Milan annonce avoir prolongé le contrat de Zlatan Ibrahimovic. L'attaquant suédois continuera à porter le maillot rouge et noir la saison prochaine », précise notamment le communiqué. A 40 ans (il les aura le 3 octobre prochain), l'ancien attaquant du PSG devrait encore sévir en Serie A et retrouver la Ligue des Champions, puisque l'AC Milan a dit adieu au projet de la Super League.



Juventus : la dernière tentation mercato de Cristiano Ronaldo

Cristiano Ronaldo se poserait de sérieuses questions sur son avenir à la Juventus. La star portugaise aurait même demandé à Jorge Mendes de sonder Manchester United au sujet d'un possible retour.

« Cristiano ne reviendra pas au Real Madrid. Il est sous contrat avec la Juventus. Cela n'a plus de sens. Je l'aime beaucoup, il nous a beaucoup donné, mais cela n'a pas de sens qu'il revienne ». Il y a quelques jours, au micro de l'émission de télévision espagnole El Chiringuito, Florentino Pérez fermait en ces termes la porte à un retour de Cristiano Ronaldo (36 ans) au Real Madrid cet été.

Pour autant, l'avenir de la star lusitanienne risque de continuer à alimenter les gazettes européennes. Selon les informations de La Gazzetta dello Sport

du jour, CR7 n'est plus aussi heureux à la Juventus et aurait demandé à son représentant, le super-agent Jorge Mendes, de commencer à étudier les éventuelles possibilités qu'offrirait le marché des transferts.

Retour vers le futur

Le Portugais, quintuple Ballon d'Or, a même été plus précis. D'après le quotidien sportif au papier rose, le natif de Funchal l'aurait clairement mandaté pour sonder Manchester United au sujet d'un possible retour. Très heureux lors de ses années à Old Trafford

(2003-2009), l'actuel meilleur buteur de Serie A (25 réalisations), sous contrat jusqu'en juin 2022 à Turin, serait tenté par un come-back chez les Red Devils.

Conscient qu'il devra consentir des efforts financiers (il perçoit actuellement 31 M€ par an), le capitaine de la Seleção attend le retour de son conseiller et de MU au sujet de cette opération. La Juve, en proie à de gros soucis financiers, ne fermera sans doute pas la porte à un départ. L'été de Cristiano Ronaldo, comme celui de Lionel Messi et bien d'autres stars de la planète football, pourrait s'annoncer mouvementé.

Quel avenir pour José Mourinho ?

Limogé lundi de son poste d'entraîneur de Tottenham, José Mourinho est désormais libre et sur le marché. Où peut-il rebondir ?

20 novembre 2019. Tottenham annonçait fièrement l'arrivée de José Mourinho en lieu et place de Mauricio Pochettino, remercié peu avant. Sans club depuis son départ de Manchester United le 18 décembre 2018, le Special One pouvait donc enfin reprendre du service. Ce qu'il attendait avec impatience, lui qui avait versé quelques larmes et qui avait avoué que le football lui manquait lors d'un entretien à BT Sport en juillet 2019. Onze mois après son licenciement du club mancunien, le Portugais se lançait dans une nouvelle aventure chez les Spurs. Celle-ci n'aura finalement duré que dix-sept mois, puisqu'il a été limogé ce lundi 19 avril.

Le coach âgé de 58 ans a payé des résultats jugés décevants et une attitude qui n'est pas toujours passée auprès d'une partie de son vestiaire. En revanche, celui qui était initialement sous contrat jusqu'en 2023 ne part pas les mains vides puisqu'il devrait



toucher 35 M€ d'indemnités de licenciement. Mais ce n'est pas vraiment le plus important pour José Mourinho. Qu'on aime ou pas le personnage, il est un vrai fondu de ballon rond et il est passionné par son métier. Au début de sa carrière, tout n'a pas été facile après une expérience peu concluante sur le banc de Benfica en 2000, où il n'avait passé que 9 matches sur le banc, puis son passage à Leiria (aucun trophée).

Il ne veut pas revivre ce qu'il a vécu après son départ de MU

Malgré tout, les portes du FC Porto se sont ouvertes entre 2002 et 2004. Un club où il a remporté la Ligue des Champions et où il a commencé à se bâtir une réputation de coach d'avenir. Direction

ensuite Chelsea. Un club qu'il a quitté le 19 septembre 2007. Après neuf mois sans club, sa première grande période sans coacher, il a repris du service à l'Inter Milan le 2 juin 2008. Couronné de succès en Italie, il a filé dans la foulée au Real Madrid. Un club qu'il a quitté en mai 2013. Mais il n'était pas resté longtemps sur le marché puisqu'il a signé le mois suivant son retour à Chelsea. Remercié en décembre 2015 par les Blues, il a repris du service dès mai 2016 à Manchester United, soit 5 mois d'inactivité.

Mais sa plus longue période sans travailler est intervenue après son départ des Reds Devils, puisqu'il est resté onze mois sans club. Une période qu'il a mise à profit pour occuper un poste de consultant télé pour certaines antennes du groupe

beIN Sports ou encore pour la chaîne anglaise Skysports pour la Premier League. Une façon de rester dans l'univers footballistique tout en étant toujours dans la lumière. Qu'en sera-t-il cette fois-ci ? Comme expliqué au-dessus, José Mourinho avait très mal vécu tout l'après-MU. Visiblement, il n'est pas prêt à rester éloigné des terrains de football comme il l'a confié à Skysports. «Pas besoin de pause. Je suis toujours dans le football». Le message est plus que clair !

Des clubs sont déjà intéressés

Depuis l'annonce de son éviction, José Mourinho a déjà été associé à plusieurs écuries. Si, en Premier League, sa cote n'est plus au maximum, d'autres championnats sont prêts à l'accueillir. Le Sun évoquait un fort intérêt du Celtic, qui se cherche un nouvel entraîneur. Le profil du Mou séduirait en interne. Il reste toutefois à connaître la position du Special One, qui n'a jamais entraîné en Écosse. En revanche, il connaît très bien la Liga, puisqu'il a notamment dirigé le Real Madrid, où il a d'ailleurs gardé d'excellentes relations avec

Florentino Pérez. The Athletic a même avoué que le président merengue penserait à lui en cas de départ de Zinedine Zidane. Toutefois, d'autres pistes sont plus avancées. Le FC Valence a coché son nom. En Italie, sa cote est toujours bonne.

En quête d'un entraîneur la saison prochaine, l'AS Roma suivrait le cas du Portugais. En France, peu de chances de le voir débarquer, même si on sait que le président de l'OL Jean-Michel Aulas en rêve. Son imposant salaire serait un frein. Du côté de l'Allemagne, aucune piste ne s'est dégagée pour le moment. Enfin, un retour au pays n'est pas impossible. Outre la piste Benfica, le voir prendre les commandes de la sélection portugaise un jour n'est pas impossible. Actuellement en poste jusqu'en 2024, Fernando Santos, est convaincu de le voir à ce poste dans le futur. «José Mourinho serait un bon remplaçant, mais le Portugal a de bons entraîneurs et avec beaucoup de qualité qui remplacent très bien Fernando Santos.» Sans club mais toujours aussi motivé, José Mourinho devrait retrouver chaussure à son pied. Il n'attend que ça !

Mbappé, quel carton !



La popularité de Kylian Mbappé ne se dément pas. En atteste le camp symbolique franchi par l'attaquant parisien sur Instagram.

A 22 ans, Kylian Mbappé n'en finit plus d'affoler les compteurs. Tous les compteurs. Alors qu'il n'a de cesse de battre des records de précocité, le jeune attaquant parisien peut également se targuer d'un joli carton sur les réseaux sociaux. Le champion du monde tricolore a en effet franchi, jeudi, le cap des 50 millions d'abonnés sur Instagram.

Ronaldo, le maître absolu

Malgré ses 50 millions d'abonnés, Kylian Mbappé reste à bonne distance des joueurs les plus suivis sur Instagram. Son coéquipier af-

fiche ainsi 149 millions d'abonnés, Lionel Messi 198 et Cristiano Ronaldo est toujours le maître en la matière avec ses 277 millions de fans.

L'ancien Monégasque peut néanmoins se targuer d'être le joueur français le plus suivi puisque Paul Pogba n'affiche 'que' 43,6 millions d'abonnés tandis que Karim Benzema et Antoine Griezmann suivent avec respectivement 38 et 32,3 millions d'abonnés.

Il devance également la plupart des autres stars du football à l'image de Zlatan Ibrahimovic (47,1 millions), Robert Lewandowski (20,1), Sergio Ramos (43,9), Mohamed Salah (42) ou Erling Haaland (8,5).